

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

VENDREDI 7 AVRIL 1978 - N° 673

Commission paritaire N° 56 942 - Tél. 636 73 76 1,70 F

Contradictions dans le PCF

LE MOUVEMENT S'AMPLIFIE

Marchais a perdu son assurance et son arrogance. Jeudi matin, au micro de France-Inter, il lui a bien fallu reconnaître que les divisions au sein de son parti prenaient de l'ampleur. Marchais a par ailleurs évoqué la réunion du Comité central du PCF, qui se tiendra les 26 et 27 avril prochains «à huis-clos», a-t-il précisé. Pour beaucoup de militants, ce Comité Central est maintenant un espoir et un objectif : ou bien les contradictions s'y exprimeront ouvertement, ce qui serait sans précédent, ou bien une unité factice s'y manifesterait, ce qui ne fera qu'accroître les remous à la base. De toutes les manières, ce Comité central revêtira une grande importance.

Les journées de mercredi et jeudi ont apporté leur nouveau lot d'expressions de divergences publiques, notamment celles d'Althusser qui réclame la convocation d'un congrès extraordinaire.

LA JUSTICE PROTÈGE LA SHELL

LES POLLUEURS DOIVENT PAYER!



Jeudi après-midi, les Parisiens devaient dénoncer les pollueurs qui ont détruit les côtes de Bretagne : les responsables du plan Polmar dont l'inefficacité s'est révélée avec éclat, entraînant des conséquences dramatiques, la société qui engendre de telles catastrophes parce

qu'elle repose sur la recherche du profit, l'exploitation maximum des hommes qui diminue la sécurité sur les navires battant pavillon de complaisance, le pillage et le gaspillage désordonnés des richesses naturelles.

La Shell, symbole de cette société-là ! En protégeant la compagnie contre la campagne de boycottage et en condamnant l'UFC qui y avait appelé, le tribunal de grande instance de Paris a exprimé sans ambiguïté les liens profonds indissolubles qui existent entre les pollueurs, l'appareil d'Etat, le gouvernement, «Les pollueurs doivent payer» devait-on crier dans la manifestation. Et demain, avec eux, tous les responsables de telles catastrophes : la société bourgeoise pourrie !

Lire nos articles page 9

ZIMBABWE

Conférence de presse d'Eddison Zvobgo, membre du CC de la ZANU

PAR LA LUTTE ARMÉE, LA VÉRITABLE INDÉPENDANCE

Voir pages 6 et 7

Jeudi 6 avril à 20 h 30

PARIS Salle de l'AGECA
177 rue de Charonne - M° Alexandre Dumas

Meeting de soutien à la lutte de libération du Zimbabwe

Avec la participation de Eddison ZVOBGO

1^{er} CONSEIL DES MINISTRES

Les mêmes autour de la même table

Il aura fallu tout le matraquage de la télévision et d'une certaine presse pour faire croire que l'annonce de la composition du troisième gouvernement Barre est un événement. Sans cela, on aurait pu à juste titre penser qu'il s'agissait d'un simple remaniement ministériel : la plupart des mêmes hommes, les mêmes rapports de force entre les composantes de la droite, et seulement quelques nouveaux. Si encore on peut considérer un Papon ou un Le Theule comme des nouveaux. Le «changement», les guillemets sont de rigueur, vient uniquement de la division du ministère des Finances, division déjà envisagée par Barre, il y a plus d'un an. Un tel gouvernement aura au moins plus de facilité pour appliquer la même politique qu'auparavant : l'austérité. C'est bien cela que cherchaient Barre et Giscard.

Lire page 3

Bellavita toujours détenu

Antonio Bellavita, directeur de la revue italienne *Controinformazione*, est toujours détenu en France. Arrêté à la suite d'un télégramme où il est accusé par l'Etat italien de «complicité d'association subversive, bande armée, incitation publique, à commettre des délits», il passait mercredi en justice. Une fois de plus, c'est une grave atteinte à la liberté de la presse et au droit d'asile politique. Un important mouvement de solidarité à Bellavita se construit.

Lire page 8

Renforts français au Liban

Le gouvernement français a annoncé que le contingent français de casques bleus passerait de 600 à 1 000 hommes. Un général doit également être envoyé pour jouer le rôle de commandant en chef adjoint de la force de l'ONU au Sud-Liban (FINUL). Cette décision extrêmement grave implique une intervention plus poussée de l'impérialisme français. Les ambitions de Giscard de se donner une place dans le monde viennent servir la volonté américano-soviétique d'imposer un règlement fondé sur la résolution 242 du Conseil de Sécurité.

Qui a torturé Heide ?

Le collectif de solidarité avec Heide, jeune allemande qui a subi des sévices dont les origines restent pour l'instant dissimulées, donnait mercredi une conférence de presse où les faits connus ont été exposés. Heide a porté plainte contre X, en tant que femme, et en tant qu'étrangère. Le collectif appelle à un rassemblement, vendredi 7 avril, à 18 h 30, place Jean Jaurès à Paris.

Lire page 7

Journée d'action fantôme contre le chômage

Lire page 5

PSU : LE PETIT DE L'UNION DE LA GAUCHE

Le PSU a rendues publiques dans une conférence de presse des leçons qu'il tirait des élections législatives. Victor Leduc, le porte-parole, a insisté sur le fait que le PSU est la première force critique de la gauche. Ce point de vue n'engage que lui. Ce que disait Marchais à propos d'Elleinstein : «Des libéraux comme lui, j'en prendrais bien deux cent mille» peut être appliqué à un mot près. Des contestataires comme le PSU, Marchais en prendrait bien aussi deux cent mille !

N'est-ce pas, hormis pour les gaullistes de gauche, pour le PSU que se sont retirés deux candidats du PCF avant le premier tour ?

Dans ces conditions, le PSU peut projeter de créer un troisième courant à côté du PS et du PCF, un courant autogestionnaire. Celui-ci ne sera jamais l'alternative qu'il prétend être, tant il est vrai que si l'alternative aux partis de gauche est nécessaire, elle ne peut se faire «à côté», encore moins «avec», mais contre les partis bourgeois de gauche.

Par ailleurs, ceux qui ont participé ou soutenu le Front autogestionnaire pendant la campagne électorale seront sans doute désagréablement surpris d'apprendre que le PSU s'approprie tous les scores réalisés par le Front Autogestionnaire.

La Ligue Trotskyste tire le bilan des élections

ILS VEULENT RÉUNIFIER LA GAUCHE !

●Le bureau politique de la LCR vient de publier une résolution sur la situation politique créée par la défaite de la gauche.

Pour cette organisation qui a tout misé sur la venue de la gauche au pouvoir, les perspectives politiques ne sont pas brillantes.

Selon les trotskystes, les résultats de la gauche (plus de 49 % au second tour) expriment «sur le terrain défavorable des élections, l'équilibre instable du rapport de forces entre les deux classes fondamentales et l'intensité de sa polarisation». Comme si l'affrontement droite-gauche était le concentré de la lutte des classes.

Pour les raisons de l'échec de la gauche, la LCR fait la morale à ces partis : «Le PCF a pris une res-

ponsabilité particulière en conditionnant, lors de sa conférence du 8 janvier, le désistement au second tour à un accord sur le programme et le gouvernement».

Quelques lignes plus loin, sans craindre la contradiction, la LCR nous annonce que «les responsabilités du PC et du PS sont quant au fond équivalentes dans l'échec du 19 mars».

Inutile de chercher trace d'une analyse des projets politiques divergents de

ces partis. Pour la LCR, le PCF est engagé dans un processus de social-démocratisation ; sa nature est donc en fait peu différente de celle du PS. La cause de la querelle serait finalement un esprit de boutique du PCF qui a vu ces dernières années sa base électorale s'effriter au profit du PS. Ce serait aussi pour ne pas se couper de sa base ouvrière que le PCF réclame, par exemple, plus de nationalisations. Cet aveuglement complet sur le projet politique du PCF mène d'ailleurs assez loin : on en conclut que le PCF n'était pas très chaud pour aller au pouvoir, et surtout que son arrivée au gouvernement ne comportait pas de risque particulier. Comme nous déclarait avec la naïveté voulue un cadre de la LCR : «A la limite, si le PCF voulait prendre le pouvoir par la force, ce serait bien».

gouvernement du PC et du PS qui rompt avec la bourgeoisie et satisfasse les revendications, Abrogation de la constitution de 1958 ne revêtent plus la même crédibilité et la même actualité dans l'agitation immédiate».

C'est effectivement le moins qu'on puisse dire. C'est bien pour cela que le moment est particulièrement favorable pour mener la lutte politique, pour lever les illusions qu'ont pu semer les partis de gauche : mais ce n'est pas dans cette voie que veulent s'engager les trotskystes ; pour eux, «il serait erroné de répondre à cette situation en considérant que la page est tournée et que sonne l'heure de l'alternative des luttes, ou en créant l'illusion que le poids du PC et du PS dans la classe ouvrière va s'effondrer au profit d'une alternative révolutionnaire. C'est d'abord sur le terrain des luttes que peuvent se recomposer dans l'unité les bases d'un programme ouvrier face à la crise. Mais cette remobilisation restera dans l'impasse si elle n'est reliée au combat pour l'unité politique des organisations ouvrières et la formation d'un gouvernement ouvrier». Avec des ministres trotskystes ?

«EN AVANT POUR LES PROCHAINES ELECTIONS»

Pour l'immédiat, la LCR a quelques difficultés pour s'inventer des perspectives. Comme elle le dit elle-même, «les mots d'ordre politiques centraux de la campagne (de la LCR) tels que «Giscard dehors,

François NOLET

LE PCF : LE DÉBALLAGE CONTINUE

●La publication par divers organes de presse de positions de militants du PCF continue. Les dernières en date concernent Catherine Clément, membre du comité de rédaction de la *Nouvelle critique*, et néanmoins journaliste au *Matin*. C'est dans ce journal qu'elle livre longuement ses états d'âme. Dans *Le Monde*, ce sont six intellectuels (encore !) du PCF, dont Althusser et Balibar, qui signent une déclaration appelant notamment à une extension de la démocratie dans le PCF. Nous publions quelques extraits de ces textes, qui ne présentent pas exactement le même point de vue.

MM. Louis Althusser, Etienne Balibar : «En l'espace de quelques mois, la gauche n'a-t-elle pas brutalement révélé ses propres faiblesses politiques et ses contradictions internes» (...)

«La situation est d'une gravité exceptionnelle et elle exige un effort de réflexion, de critique collective, d'une ampleur également exceptionnelle (...)»

«Mais une telle discussion n'aboutira à des analyses concrètes et ne dégagera une ligne juste pour l'avenir que si elle dispose des moyens nécessaires : information complète des militants, totale liberté de discussion et de circulation des idées dans le parti, développement systématique des initiatives de la base du parti, qui est au contact direct des travailleurs».

Catherine Clément : «On discute sans relâche dans ma cellule depuis six mois ; et d'ailleurs depuis bien plus longtemps. Sans retenue, on vide son sac, les bouches sont largement ouvertes, comme le demandent depuis longtemps les dirigeants du parti, comme on ne devrait même pas avoir besoin de le demander» (...)

«Alors, à force de n'y pas trouver de véritable dialectique, ce qui est le même mot que dialogue, un jour, on ouvre le débat ailleurs, sur un terrain dangereux et glissant où l'on sait bien que ses mots, comme tous les mots du monde, pourront être retournés contre le parti» (...) «Cela n'existerait pas si l'exemple de la liberté d'expression venait de nous, si on pouvait simplement discuter dans l'humanité, comme le demandent en ce moment de nombreuses motions votées par les cellules, ici et là» (...)

«Grabuge il y a, et sérieux, et passionné, je les ai entendus de mes oreilles, ces militants qui en ont gros sur le cœur et la pensée, parce que, pendant les six derniers mois, ils ont eu au moins des doutes, et qu'ils n'ont pu les dire ; parce qu'ils pensent souvent que des erreurs ont été commises, des excès, des coups de barre brutaux et inexplicables ; parce qu'ils pensent aussi que la ligne du XXII^e Congrès, si même elle n'avait peut-être pas eu le temps de s'éprouver, c'était leur ligne, et qu'elle a été gravement atteinte par des décisions pour lesquelles personne ne les a consultés» (...)

«Inexplicable mystère : si dans les cellules la

démocratie est réelle, véritable, impossible désormais à étouffer ou à restreindre, elle s'arrête là. Au point qu'on peut parfois se demander par quel paradoxe la liberté d'expression à la base peut servir d'alibi pour ne fonctionner nulle part ailleurs. Car de mots d'ordre en mots d'ordre, de ministres communistes en contestation de la discipline républicaine, de socialistes-virant-à-droite en bon accord signé «enfin» le 13 mars, nous sommes nombreux à n'avoir pas pu comprendre, et, quand on ne comprend pas vraiment, cela fait de bien mauvais militants. L'autre, là, qui n'est pas communiste, râle et pose des questions ; alors on hésite, on bafouille, on ne sait quoi lui dire à l'autre, qui a bien raison de questionner, s'il ne comprend pas» (...)

«Car il y a maintenant plusieurs années que nous l'avons décidé, et que le XXII^e Congrès allait dans le sens d'une pratique réelle de la démocratie. A cette condition seulement, le parti pourra retrouver auprès de tous, communistes et non-communistes, une crédibilité démocratique largement entamée. Sinon, lentement mais sûrement, on en crèvera» (...)

Ces critiques ne remettent pas fondamentalement en cause la nature du PCF et sa ligne politique. Catherine Clément défend avec acharnement la ligne du XXII^e Congrès, qui a abandonné jusqu'au terme de dictature du prolétariat. C'est la position d'une bonne partie de ces intellectuels qui ont alimenté les pages du *Monde*, de *Rouge* et de *Politique Hebdo* ces derniers temps. Pour ces gens, la ligne du 22^e Congrès aurait été remise en cause dans la pratique ces derniers temps. Il importerait d'y revenir au plus tôt et de combattre le «sectarisme» de certains dirigeants du PCF.

Les positions d'Althusser et Balibar ne sont pas identiques : ceux-ci ont exprimé leurs désaccords avec le XXII^e Congrès : en particulier, la suppression du terme de dictature du prolétariat. Mais leurs critiques ne portent pas non plus sur le fond : ils feignent de croire que c'est seulement depuis le XXII^e Congrès que le PCF aurait abandonné de fait la dictature du prolétariat.

On remarquera que dans ce texte publié par *Le Monde*, ceux-ci se gardent bien de défendre l'intégralité de leurs positions : ils réclament seulement davantage de démocratie interne. Le texte qu'ils publient est suffisamment vague pour faire l'union des divers opposés du PCF.

Mais toutes ces prises de position d'intellectuels du PCF, largement mises en avant par la «grande presse» ne rendent pas compte des réactions des militants ouvriers qui n'ont guère l'occasion de s'exprimer dans les journaux du genre du *Monde* ou de *Politique Hebdo*. Pour avoir le maximum d'éléments sur les contradictions internes au PCF, mais particulièrement dans sa base ouvrière, *Le Quotidien du Peuple* appelle ses lecteurs à lui faire connaître les réactions des militants de base du PCF telles qu'ils peuvent les connaître sur leur lieu de travail ou d'habitation.

La parution du Quotidien du Peuple

Nous avons souligné plusieurs fois dans nos colonnes les difficultés auxquelles la presse était confrontée. Ces difficultés ont été singulièrement accrues avec la mise en place du système de transmission en fac-similé, il y a quelques mois. Ce système crée de fait une énorme disparité entre les journaux quotidiens, dont les ressources financières sont importantes, — par la publicité et diverses autres sources de financement —, et les journaux quotidiens qui n'ont pour vivre que la mobilisation de leurs lecteurs et des militants.

Aux premiers, un système d'acheminement rapide et complet, aux seconds un système d'acheminement moins rapide et moins fiable. Cette inégalité due à l'argent est particulièrement sensible pour les journaux datés du dimanche-lundi. Mis en vente à Paris le samedi après-midi, *Le Quotidien du Peuple* ne parvient en province que dans la journée du dimanche, alors que la plupart des kiosques sont fermés. De ce fait, *Le Quotidien du Peuple* est généralement mis en vente le lundi matin, ce qui empêche les ventes militantes et occasionne un tel décalage sur l'actualité que la diffusion s'en ressent lourdement.

Dès lors, il apparaît nécessaire de supprimer la parution du journal daté du dimanche-lundi, journal peu diffusé et qui nuit à l'équilibre financier d'ensemble du *Quotidien du Peuple*.

A compter de cette semaine, *Le Quotidien du Peuple* ne paraîtra donc que cinq fois par semaine, avec une édition datée du samedi-dimanche-lundi, mise en vente le vendredi après-midi à Paris, et le samedi matin en province.

L'argent ainsi économisé, et aussi la journée de travail dégagée pour la rédaction du *QdP*, seront mis à profit pour améliorer notre journal, envisager des enquêtes supplémentaires, approfondir les différents sujets et avancer toujours sur la voie de l'amélioration de la qualité du *Quotidien du Peuple*.

Nous sommes persuadés que vous continuerez comme par le passé à faire corps autour du journal révolutionnaire qu'est *Le Quotidien du Peuple* en le diffusant autour de vous et en le soutenant financièrement et politiquement.

Le conseil des ministres

LES MÊMES AUTOUR DE LA MÊME TABLE

Philippe Tesson du *Quotidien de Paris* traduit bien le sentiment général quand il écrit dans son éditorial : «Le changement n'est donc pas pour aujourd'hui et bien naïfs étaient ceux qui l'attendaient.» On remarque en effet que la plupart des membres de la nouvelle équipe appartenaient déjà à la précédente. De plus, les rapports de force entre giscardiens et RPR sont sensiblement identiques. Certes, le RPR qui n'avait que trois ministres en compte désormais six mais dans quelle mesure sont-ils bien du RPR ? A l'exception de Papon, il s'agit bien des «marginiaux» qui se reconnaissent sans doute beaucoup mieux dans Chaban que dans Chirac, quoi qu'il en soit, ceux-ci sont un peu les otages du RPR dans le gouvernement, même dépossédés de leurs prérogatives à

la tête du mouvement néogaulliste. Du côté giscardien, il faut remarquer que le dernier radical du gouvernement est parti en la personne de Rossi. Il y a néanmoins davantage de ministres de l'UDF puisqu'ils seront désormais 7 (4 PR et 3 CDS) contre 6 (3 PR, 2 CDS et 1 radical) dans l'ancien gouvernement. Enfin, il y a désormais 6 ministres «majorité présidentielle» (un de plus). En ce qui concerne «ceux qui restent», il faut remarquer que visiblement Giscard n'a tenu aucun compte de la réprobation qu'avait soulevée le scandale du vote des Français de l'étranger dans lequel de très nombreux journaux ont établi que De Guiringaud était mouillé, pas plus que des protestations qu'avaient soulevées les appels à la délation de Peyrefitte au moment de l'af-

faire Empain.

LES «INNOVATIONS»

* La coupure en deux du ministère de l'Economie et des Finances en un ministère de l'Economie et un ministère du budget. Le nouveau titulaire du ministère de l'Economie, Monory, connu pour ses positions favorables à la liberté des prix, sera chargé d'appliquer sur ce point le programme de Blois.

* Le ministère de la Santé se voit adjoindre la famille. Simone Veil res-

tant titulaire du poste.

* La Jeunesse et les Sports passent du rang de secrétariat d'Etat à celui de ministère à part entière.

* Les Transports deviennent un ministère à part entière.

* La nomination au ministère de l'Industrie, d'André Giraud, délégué administrateur du Commissariat à l'énergie atomique, semble indiquer de façon inquiétante l'importance qui sera donnée au nucléaire dans le développement économique.

LES CHANGEMENTS DANS LE GOUVERNEMENT

CEUX QUI PARTENT

Fernand Icart (PR). *Était ministre de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire.*

René Haby (UDF). *Était ministre de l'Éducation.*

André Rossi (UDF-Rad.). *Était ministre du Commerce extérieur.*

Groupe socialiste

ERREURS INDISCRETES

Piqués au vif par les révélations apportées par différents journaux sur l'incurie des députés, les différents groupes récemment constitués à l'Assemblée nationale affirment tous vouloir «participer activement» à la vie du Parlement. Rien de bien original ni d'intéressant dans ces textes polis à la lime, faits pour affirmer de la manière la plus vague possible des orientations bien générales : le groupe RPR veut assurer «la sécurité des personnes et des biens par l'affirmation de l'autorité de l'Etat» «restaurer pleinement la liberté d'entreprendre». L'UDF parle de «favoriser le dialogue entre tous les Français et la concertation à tous les niveaux... développer le pluralisme dans tous les domaines de l'ac-

tivité nationale», et le PCF parle du programme commun, etc..

Mais des informations plus intéressantes nous sont fournies par une bétise (!) du Parti socialiste : celui-ci a en effet transmis aux services de l'Assemblée nationale la version non amendée de la déclaration politique de son groupe et, quoique des démarches soient actuellement en cours pour faire rectifier cette fâcheuse erreur, il est facile d'en tirer des conclusions sur les divergences internes à ce Parti et sur l'état de santé de l'Union (de la gauche).

Le texte original, en effet, ne portait aucune référence au Programme commun. On y fait mention de l'«élargissement notable du secteur public»

sans précision supplémentaire ; on y parle à mots découverts des attaques lancées par le PCF et de la «campagne anti-unitaire des dirigeants communistes». Ces formules acerbes, le rôle des députés socialistes les a faites se transformer en une référence aux «nationalisations de 9 groupes prévues par le programme commun» et en une dénonciation de la «violence des campagnes antisocialistes». Pudeur

oblige !

Et aussi, sans doute, l'âpreté de la lutte menée à l'intérieur du PS par ceux qui verraient d'un bon œil le PCF porter l'entière responsabilité de l'échec de Mars et justifier ainsi un rapprochement éventuel avec l'UDF, rendre plus facile par l'effacement progressif des revendications contenues dans le programme commun une lutte qui ne fait que commen-

Marchais à France-Inter : «Nous ne nous sommes jamais trompés»

Particulièrement sur la sellette aujourd'hui avec les problèmes internes de son parti, Marchais a tenté une fois de plus de convaincre ses interlocuteurs qu'il s'agissait d'une discussion normale, et que les lettres critiquant la direction étaient au plus au nombre d'une cinquantaine. Pas question toutefois d'ouvrir les colonnes de *l'Humanité* à de tels points de vue ; l'argument de Marchais est bien faible : les statuts du PCF ne prévoient l'ouverture du débat dans *l'Humanité* que pour la préparation des congrès. On apprend donc ainsi au passage que Marchais refuse toute convocation d'un congrès extraordinaire, réclamé par certains opposants.

Quant aux perspectives, il reste à Marchais à refaire l'union, qui, pour l'instant, est surtout un combat. A la question de la possibilité d'un Programme commun, Marchais reconnaît que l'union pourra prendre «des formes nouvelles» et moins contraignantes pour le PS.

Demande de contact avec le PCR ml

Nom, prénom
 Profession
 Adresse

Envoyez au Quotidien du Peuple BP 225
 75 924 Paris Cedex 19

Le «nouveau» gouvernement

MINISTRES

Premier ministre	Raymond Barre (maj. prés.)
Ministère de la Justice	Alain Peyrefitte (RPR)
Santé, Famille	Simone Veil (maj. prés.)
Intérieur	Christian Bonnet (PR)
Affaires étrangères	Louis de Guiringaud (maj. prés.)
Défense	Yvon Bourges (RPR)
Travail, Participation	**Robert Boulin (RPR)
Coopération	Robert Galley (RPR)
Économie	**René Monory (CDS)
Budget	*Maurice Papon (RPR)
Environnement, cadre de vie	Michel d'Ornano (PR)
Éducation	**Christian Beullac (maj. prés.)
Universités	Alice Saunier-Séité (maj. prés.)
Agriculture	Méhaignerie (CDS)
Industrie	*André Giraud (RPR)
Transports, Équipement	*Joël Le Theule (RPR)
Commerce, artisanat	*Jacques Barrot (CDS)
Commerce extérieur	*Jean-François Deniau (PR)
Jeunesse, Sports et Loisirs	*Jean-Pierre Soisson (PR)
Culture et Communication	*Jean-Pierre Lecat (RPR)

SECRETAIRES D'ETAT

Postes et Télécommunications Norbert Segard (non inscrit)
 Anciens combattants *Maurice Plantier (RPR)

*Nouveaux venus

**Changement de ministère

Qui ils sont :

● **Maurice Papon** : Député RPR du Cher, Papon est sans doute le plus RPR de tous les ministres RPR du gouvernement. Son pedigree est édifiant. Il s'est illustré au cours de sa carrière comme un ennemi résolu de la classe ouvrière et des peuples algérien et marocain en lutte pour leur émancipation. Il était préfet de police à Paris au moment de la manifestation de Charonne qui se conclut par la mort de 11 manifestants. Il a trempé dans l'affaire Ben Barka.

● **J.P. Soisson** : Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports d'août 76 à juin 77, il a démissionné de ce poste pour devenir secrétaire général du P.R. à sa fondation le 19 mai dernier. Il se veut sportif et n'a jamais caché qu'il voulait reprendre ses anciennes fonctions.

● **René Monory** : Champion de l'hypocrisie, membre du CDS, formation qui se dit hostile au programme nucléaire, ce qui ne l'a pas empêché d'appliquer ce programme avec détermination. Il est soutenu à bout de bras par le CNPF parce qu'il est partisan du retour à la liberté des prix.

● **Beullac** : Ancien ministre du Travail. Les travailleurs le connaissent bien pour avoir autorisé des dizaines et des dizaines de licenciements de délégués syndicaux, quand ceux-ci étaient refusés par les inspecteurs du travail.

A l'occasion de la longue lutte du *Parisien Libéré*, il avait fait preuve d'une intransigeance qui restera dans les mémoires. A n'en pas douter, il a été nommé à l'Éducation nationale parce qu'il s'est acquis une réputation d'homme à poigne. La bourgeoisie craindrait-elle une nouvelle vague de luttes dans les écoles ? A moins qu'il ne soit chargé d'appliquer la réforme universellement rejetée de son prédécesseur ? Sans doute les deux à la fois. Pour cela, il se fera aidé de Saunier-Séité battue en Moselle il y a quelques semaines.

● **André Giraud** : Il sera peut-être la cible de nouvelles manifestations anti-nucléaires qui auront des conséquences encore plus importantes que celles de l'an dernier. En tout cas, le ministère de l'Intérieur pourra compter sur lui pour l'appuyer, afin d'imposer les surgénérateurs. Partout où il est passé (Institut Français du Pétrole, Direction des Carburants, Régie Renault, Centre National d'Exploitation des Océans), il s'est fait remarquer par sa «poigne».

● **Maurice Plantier** : Le seul que peu de monde connaissait avant sa nomination. Il a été médecin au Cameroun avant d'être député des Pyrénées Atlantiques.

L'avenir du PS selon Hernu

Hernu dans le *Quotidien de Paris* donne son point de vue sous forme synthétique concernant l'avenir du PS, et partant, de l'Union de la gauche. Il écrit notamment : «Il est courant pour un certain nombre de commentateurs d'écrire que le Programme commun de gouvernement de la gauche a vécu. A mon avis, il devrait servir de base maintenant à l'élaboration du «projet socialiste. (...) Ainsi, dans le cadre de l'Union de la gauche indissoluble, le Parti socialiste doit-il marquer sa propre spécificité ; et maintenant qu'un débat semble vouloir s'instaurer au sein du PC, peut-être pouvons-nous espérer qu'il abandonne un peu de son centralisme, un peu de bureaucratie, et beaucoup de léninisme. C'est son affaire certes, c'est aussi celle de l'Union de la gauche.

Pouvons-nous espérer qu'il permettra à la gauche de gouverner ensemble ? Sans doute, mais à une condition cependant, que le Parti socialiste reste le parti le plus fort de la coalition de gauche. Georges Marchais a été la «Bernadette Soubirou» de MM. Valéry Giscard d'Estaing et Barre. Ils avaient perdu, il les a miraculés.»

LUTTES OUVRIERES

Dampierre en Burly : 30 ouvriers interdits de séjour par l'EDF sur le site de la centrale

A Dampierre en Burly, où la grève a paralysé pendant plusieurs semaines les chantiers de construction de la centrale nucléaire, le travail a repris depuis quelques jours, sans que les revendications soient satisfaites. Les grévistes n'ont obtenu qu'une petite augmentation de salaires.

Par contre, la répression s'est abattue sur des ouvriers qui avaient participé aux piquets de grève. Une trentaine d'entre eux sont aujourd'hui interdits de séjour par l'EDF, sous des prétextes de «sécurité du chantier» ! Ils n'ont pas été licenciés par leur entreprise, mais ils n'ont plus le droit de travailler sur le chantier. Mercredi un débrayage d'une heure a eu lieu sur tout le site, pour exiger la levée de cette mesure de répression.

Par ailleurs, une action devant les prud'hommes est en cours, pour obtenir le paiement des journées chômées, du fait de la grève, pour les ouvriers des autres entreprises.

A Dampierre, c'est la déception qui domine aujourd'hui. Il faut dire que là encore, comme à Braud, la répression policière a été de taille, et de plus, la grève est restée dans un certain isolement : partie avant les élections, dans un secteur économique dont la direction CGT ne tient pas du tout à ce qu'il y ait du retard, la victoire était particulièrement difficile. Mais les travailleurs de Dampierre, en majorité immigrés, ont montré une fois de plus leur grande combativité. Depuis 4 ans, que la centrale est commencée, ils n'ont cessé de lutter pour leurs droits. Et cette lutte n'est certainement pas la dernière.

Nord France : les travailleurs menacés d'expulsion !

Les travailleurs des chantiers de construction «Nord France» à Paris, continuent leur mouvement pour une augmentation de salaire et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Alors qu'ils sont en lutte depuis plus d'un mois, une centaine d'entre eux, s'est rendue à l'audience du tribunal des référés de Paris. Le patron du chantier vient en effet de déposer une demande d'expulsion des grévistes, prétextant que les grévistes empêchent les non-grévistes de travailler. Bref, encore une fois le vieux thème de la «liberté de travail» ! Pour justifier cette affirmation, il avait amené avec lui des «attestations écrites» de travailleurs se plaignant.

Manqué de chance ! Un travailleur immigré signataire de l'une de ces attestations «écrites» révélera en pleine audience, que c'est son chef de chantier qui lui avait demandé de signer le document en question, après lui avoir dit qu'il s'agissait d'un papier qui lui permettrait de toucher à la fin de la grève, son salaire concernant les jours chômés !

Le jugement sera rendu ce jeudi ou ce vendredi.

Boulogne sur Mer : stagiaires en grève

25 jeunes stagiaires en comptabilité de la Fiduciaire de France, à Boulogne sur Mer, dans le département du Pas de Calais, sont actuellement en grève totale. Ils exigent le paiement de leurs salaires, et leur embauche définitive après la fin de leur stage. Ils sont embauchés depuis le 13 janvier et ont touché il y a tout juste quinze jours, un acompte de 940 F ! C'est en fait le salaire du mois de janvier !

Blanchisserie de Grenelle (Issy les Moulineaux) : 2 % d'augmentation

Les travailleurs et travailleuses de la Blanchisserie de Grenelle, à Issy les Moulineaux, dans la région parisienne, dont on se rappelle la longue lutte il y a plus d'un an sur les conditions de travail, viennent d'obtenir une augmentation de 2 % des salaires... sans lutte. Le patron ayant voulu l'éviter par ce moyen. Mais les travailleurs réclament encore 8 % d'augmentation. Le patron devrait se dépêcher de continuer son «bon mouvement» !

Tanneries Françaises Réunies après les élections

NOUVELLES MENACES DE RESTRUCTURATION POUR 1 000 TANNEURS

Les TFR employaient dans les années 70/71 près de 2 250 salariés dont 1 300 au Puy. Mais en 1971, la perte des marchés russe et américain ajoutée aux combines du PDG Sidem qui fait des «traitements de cavalerie» pour un montant total d'un milliard 330 millions d'anciens francs, entraîne le dépôt du bilan en mars 74. Le patron Sidem ferme alors les tanneries d'Annonay avant de démissionner ! Cette fermeture, 500 personnes au chômage et 182 licenciements au Puy, sont présentés comme le redressement qui permettra la sauvegarde des TFR. Les tanneurs d'Annonay refusent cette restructuration-miracle et, au bout d'une lutte d'un an et demi, imposent la reprise en août 75.

Depuis cette époque, les pouvoirs publics ont fourni au moins 50 millions de francs aux TFR et 2,4 millions de francs, au mois de mars, pour assurer la paie des travailleurs, qui ne sont plus que 999. Il est vrai qu'en plus des détournements de fonds et des gestions pour le moins douteuses, l'industrie fran-



çaise de la tannerie et de la peau doit affronter une certaine concurrence.

Mardi, le nouveau directeur de la société, Foldberg, a présenté un plan de redressement qui prévoit «un nombre important de suppressions d'emplois», environ 300 dans l'hypothèse la plus favorable, sinon la fermeture pure et

simple entraînant la disparition de l'usine du Puy (713 salariés) dans la Haute-Loire, et de Bort les Orgues (286 salariés) en Corrèze.

Mais les tanneurs ont maintenant derrière eux une longue expérience de luttes dans lesquelles ils ont gagné le soutien de la population.

En janvier 1977, après deux mois de mobilisation et deux grandes manifestations, ils ont empêché les 172 licenciements qu'on voulait leur imposer au nom de la restructuration.

Une fois de plus, leur mobilisation et leur lutte empêcheront ces manœuvres du pouvoir.

Agents de contrôle (gare de Lyon) : grève contre les licenciements

Les agents du service contrôle de gare accueil de la gare de Lyon à Paris, ont décidé de se mettre en grève du vendredi 7 avril à 5 heures du matin, jusqu'au dimanche 9, à 6 heures, à l'appel du syndicat CGT des cheminots.

Les agents entendent de la sorte protester contre les 900 suppressions d'emplois qui risquent de résulter de la mise en œuvre par la direction de la SNCF, du système de sortie libre dans les gares, à partir du 3 avril.

Non pas qu'ils soient contre cette sortie libre ; encore faut-il qu'ils aient un emploi sur place dans leur gare, sans perte de salaire ni de qualification. Le syndicat CGT propose de créer des postes supplémentaires à l'accueil des gares et éventuellement dans les trains, comme le demandent les usagers.

Ain : un PDG condamné à verser des dommages et intérêts à la CGT

Lors d'une grève du personnel, le PDG de l'entreprise Roset, qui fabrique des meubles à Montagnieu dans l'Ain, avait embauché des intérimaires. Il avait également fait transférer une partie de son matériel de fabrication dans une autre de ses usines afin, selon lui, d'éviter une chute brutale de la production. Le tribunal correctionnel de Belley (Ain) vient de le condamner à payer 1 000 francs de dommages et intérêts à la CGT.

Cazeneuve menacé d'évacuation pour la seconde fois

Les travailleurs de Cazeneuve (machine outils) à la Plaine Saint Denis, ont réoccupé comme on le sait, leur entreprise, pour la seconde fois. Ils viennent d'être convoqués devant le tribunal des référés. La direction de l'entreprise, pour la seconde fois également, demande leur expulsion !

Assurance GAN (Bordeaux)

Manifestation des grévistes à Paris

Les employés du GAN à Bordeaux (assurances) sont en lutte depuis six semaines et jusqu'à maintenant la direction s'est refusée à toute négociation sur leurs revendications :

- 300 F d'augmentation de salaire
- 200 F pour leurs frais de déplacement
- l'amélioration de leurs conditions de travail.

Ils ont donc décidé de manifester jeudi matin devant le siège social du GAN à Paris pour populariser leur lutte auprès des salariés de Paris, gagner leur soutien et obliger la direction générale à négocier : *Nous voulons dire au*

personnel parisien que nos revendications les concernent aussi, qu'il faut généraliser la lutte et nous soutenir dans notre action.

Cette action est appelée par la CFDT, la CGT n'étant pas d'accord sur cette tentative d'élargir le mouvement, qu'elle qualifie de tentative de perturbation du personnel parisien ! La participation de délégations d'employés des différents sièges du GAN en France ainsi que d'autres compagnies d'assurances de la Région parisienne est attendue, un mot d'ordre de grève ayant été lancé.

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte N° 7713 J
CCP N° 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

«Journée d'action européenne pour le plein emploi»

LE REFORMISME DE LA CFDT ET DE QUELQUES AUTRES A L'ŒUVRE

● La Confédération Européenne des Syndicats (CES) qui rassemble 31 centrales syndicales dont, pour la France, la CFDT et FO, a organisé mercredi une «journée européenne pour l'emploi». Au cours de cette journée et de celle de jeudi pour certains pays, les 40 millions d'adhérents de cette organisation ont été appelés à protester contre le chômage, sous les formes les plus diverses : débrayages, meetings auxquels s'ajoutaient des rencontres de différents dirigeants comme ce fut le cas, au siège de la confédération CFDT à Paris.

Des chiffres accusateurs ouvrirent la conférence de presse donnée par Edmond Maire : 3 millions de chômeurs, en Europe, en 74, plus de 6 millions aujourd'hui, soit 6 % de la population active. 2 millions de travailleurs immigrés exclus pendant le même laps de temps. Des millions de jeunes sans emploi mais non considérés comme chômeurs grâce aux artifices aussi divers que la prolongation artificielle de la scolarité. Les stages «Barre» ou autres, pour les plus âgés, les pré-retraites bidon. Sans compter les femmes touchées par millions.

Le sens de la journée d'action européenne était ensuite rappelé. «Ces actions ont pour but d'exiger que des mesures coordonnées soient prises à l'échelle internationale pour une expansion de l'économie en Europe Occidentale permettant de réaliser au plus tôt des progrès importants dans le domaine du plein emploi...»

3 ANS D'ATTENTISME

Il était temps ! Sans cette journée, où aurions nous été ! L'initiative de mercredi intervenait après trois ans d'inaction de la part de la Confédération Européenne des Syndicats ce que la direction CFDT, certainement involontairement dans une phrase oh combien révélatrice devait reconnaître «initiative sans précédent... correspondant à une situation exceptionnelle (3 millions de chômeurs en 74 était sans doute une situation «normale») c'est la première fois que la CES passe à l'action ! Après que le chômage ait doublé en 4 ans !

4 ans cela fait tout de même beaucoup pour se rendre compte que les réunions tri-partites ou les demandes de «mesures efficaces» qui ont jalonné cette période n'étaient peut-être pas le moyen le plus adéquat pour imposer des reculs au patronat

européen ! Cela fait beaucoup mais certainement pas encore assez pour la CES et la direction CFDT en 1^{ère} ligne, qui en redemandent : «Avec la CES, (la CFDT) renouvelle donc sa demande de négociations à tous les niveaux» et «estime que ces revendications (l'emploi) peuvent être satisfaites en France comme en Europe, par la négociation». De tels propos prêteraient à rire n'était ce la grave situation des millions de travailleurs licenciés en Europe. Ces propos appellent plutôt cette question : «De qui se moquent les dirigeants de la CES et particulièrement ceux de la CFDT ?»

LE REFORMISME LE PLUS PLAT

Car on aura compris, selon ces messieurs, qu'il suffit désormais dans les semaines à venir, d'une discussion, et peut être de quelques autres supplémentaires, un peu approfondies pour le patronat européen accepte de donner du travail aux 6 millions de chômeurs en Europe !

C'est du crétinisme, et un mépris rarement vu pour les travailleurs, dont quelques milliers seulement, par exemple en France ont pu imposer la réouverture de leur usine... après des mois, voire des années de lutte opiniâtre ! Quant aux centaines de milliers d'autres, ils sont au chômage, et une partie lutte encore contre leurs licenciements, sans résultat jusqu'ici, du fait justement de son isolement savamment entretenu, depuis trois ans, par les confédérations. Mais ne serait-ce pas cet attentisme que la CFDT veut cacher, attentisme plus que jamais à l'œuvre si l'on peut dire après les «100 jours» supplémentaires accordés à Giscard ?

Elle étale un réformisme et un crétinisme des plus plats, allant même jusqu'à «regretter» (!) avec la CES, que le patronat européen et français refuse de remettre en cause ses privilèges ! «Il est d'autant plus regrettable que les employés représentés par

l'UNICE et par le Comité des petites et moyennes entreprises, loin d'être prêts à la coopération nécessaire permettant d'arriver à une solution valable, restent sur des positions rigides et réactionnaires dans le but de maintenir leurs privilèges».

Et la direction CFDT après s'être «félicité de voir la CES passer à l'action» d'affirmer en long et en large que les travailleurs «doivent aussi se faire écouter par les organismes internationaux» genre marché commun, pour toute perspectives !

LE VIEUX DEMON DE LA COLLABORATION DE CLASSE

L'attentisme de la Confédération CFDT est toutefois à sens unique : car, il semble se confirmer comme nous le disions récemment, qu'une partie de ses dirigeants entendent dé-

sormais s'activer... dans le domaine de la collaboration de classe tout azimut. La direction CFDT ne déclarait-elle pas mercredi au cours de la conférence de presse : il faut «affirmer la nécessité de l'action collective au niveau européen comme aux autres niveaux. A chaque revendication ou non oppose la concurrence de nos voisins, le réalisme, la modération des syndicats étrangers. Or nous demandons la même chose qu'eux. Le refus patronal et gouvernemental n'est donc pas justifié». La CFDT ferait-elle référence au DGB allemand présent à la conférence de presse ? Mais que «demande-t-il ? Il y a en RFA 1 224 069 chômeurs, soit 5,4 % de la population active et le DGB s'en trouve fort aise, semble-t-il.

Richard FEUILLET

IMPORTANT REcul DE LA CGT A RENAULT DOUAI



Les ouvriers de Renault-Douai manifestaient lors de leur grève de mars 1977.

La CGT vient d'accuser un nouveau recul lors d'élections pour le renouvellement des délégués du personnel. Recul important vu l'entreprise concernée ; Renault Douai, le collège, puisque c'est le collège ouvrier. Aux précédentes élections (en 1976), la CGT avait recueilli dans ce collège 76,59 %, elle n'en obtient cette fois que 62,29 %. Il faut dire que la CFDT se présentait pour la première fois et qu'elle a obtenu 9,5 % des voix.

Après d'autres reculs importants à Renault Billancourt (- 4,9 % dans le

collège ouvrier), à la RATP (- 3,6 % tous collèges), à la SNCF (- 2,06 % tous collèges), ces dernières élections professionnelles à Renault Douai semblent confirmer les interrogations qui existent parmi les travailleurs sur la ligne suivie par la direction CGT.

Dans un des numéros de la VO, début mars, le problème des reculs significatifs enregistrés par la CGT était abordé, sous le titre léger : «Comment va la CGT ? Elle se porte bien, merci !». Qui pourrait nier pourtant que la campagne de renforcement a

Ugine Aciers (Fos)

MENACES CONTRE LES GRÉVISTES

L'action continue : les 3 équipes qui menaient l'action se sont rendues dans les autres ateliers. Aussi, mercredi, l'ensemble des secteurs de l'usine s'associaient à la lutte. De petites délégations partent dans les villes pour collecter de l'argent pour l'atelier de parachèvement (l'atelier qui a déclenché la grève il y a une semaine).

A l'assemblée générale devant l'usine mercredi matin, les syndicats ont annoncé que la direction traduirait en justice les délégués des ateliers concernés pour entrave à la liberté du travail, car les travailleurs en lutte empêchent les cadres et la maîtrise de rentrer, mais pas les ouvriers.

D'après les militants CFDT, il y aurait des

contradictions dans la CGT. Si les gars ont mené l'action eux-mêmes, c'est parce qu'avant les élections la direction CGT avait tenté d'impulser des actions sans lendemain, dans des buts purement électoralistes, délaissant de fait les véritables revendications des travailleurs et laissant tout tomber devant l'échec de la gauche. A l'assemblée générale de ce mercredi matin, un délégué CGT a clairement montré qu'en fait, ils ne voulaient pas étendre le conflit, qu'il ne fallait pas aller trop loin.

La direction syndicale CGT essaie d'insérer les travailleurs dans le carcan des délégations aux mairies et dans la recherche de l'appui des élus.

Corr. Fos

Pour la bataille politique de 78

ABONNEZ VOUS AU QUOTIDIEN DU PEUPLE

6 mois..... 180 F

Nom
Prénom
Adresse

tiques ne prennent pas en compte précisément les résultats particulièrement négatifs de Renault, de la SNCF et de la RATP, qui ne font pas partie du privé.

Michel Warcholak, secrétaire confédéral responsable du secteur organisation, analysait ces «résultats inégaux» de la manière suivante : «L'expérience montre que partout où l'activité syndicale et l'action revendicative ont été accomplies avec sérieux et intensité, partout où le débat démocratique s'est déroulé sur nos positions, partout où nous avons répliqué aux tentatives visant à dénaturer notre bataille, non seulement les élections professionnelles ont confirmé l'importance primordiale de la CGT, mais le nombre de syndiqués s'est accru...»

Si l'on s'en tient à cette explication, comment comprendre le recul général ?

A moins que les causes de ce «tassement» ne se trouvent plutôt dans la ligne suivie par la direction confédérale, par les pratiques au cours des luttes. Car des luttes, il y en a eu, à Renault par exemple, et qui ont été complètement étouffées, menées à la déaite parce que maintenues dans l'isolement le plus complet. Affaiblir en fin de compte le mouvement syndical, tel est le résultat de ces pratiques !

Eddison Zvobgo est issu d'une famille de paysans du Zimbabwe. Il fait des études supérieures et commence une carrière d'enseignant. En 1959, il entame des études supérieures au Lesotho. Il est expulsé pour activités politiques et retourne alors en Rhodésie. Il continue ses études aux États-Unis. Il est nommé représentant officiel du ZAPU en 1962 et prend la parole à plusieurs occasions aux Nations-Unies. Il reviendra en Rhodésie en 1963, et en mai 1964, il devient adjoint du secrétaire général de la ZANU, Robert Mugabe. En juillet de la même année, il est emprisonné et arrêté. Il ne sera libéré qu'en 1971. Il est choisi comme secrétaire général adjoint de l'ANC, organisation qui doit unir les deux mouvements de libération. En 1972, il est admis au barreau. En poursuivant des études de relations internationales aux USA, il devient représentant de l'ANC à l'étranger.

Aujourd'hui membre du Comité Central de la ZANU, chargé des relations publiques, il a pris une part active dans la préparation et aux négociations de la Conférence de Genève de 1976.

«Il y a trois réalités à saisir concernant la réalité du Zimbabwe (Rhodésie).

LA LUTTE ARMÉE SE DÉVELOPPE

La première, c'est que la lutte armée, dirigée par la ZANU et la ZAPU se développe très bien sur le terrain. En juin de l'année dernière, nos guerilleros étaient très actifs dans les cinquante districts du pays. Sur ces cinquante, nous avions établi un contrôle politique sur trente-neuf districts. Nos opérations se déroulent dans les zones rurales. Dans ces 39 districts, l'ennemi a été chassé, nous avons établi nos propres comités d'administration. Le régime lui-même les déclare interdits.

Entre juin dernier et décembre 77, nous avons décidé d'intensifier la lutte armée. Nous avons introduit du matériel militaire dans les onze autres districts. Dès que nous avons commencé à atteindre les villes (Salisbury, Bulawayo, Umtali), les troupes de Smith ont été obligées de se replier sur ces villes pour les défendre. La plupart des fermiers blancs ont été obligés d'abandonner leurs fermes dans les zones rurales. Beaucoup d'entre eux sont obligés d'envoyer leurs enfants en ville avant quatre heures pour les protéger.

A l'heure où je parle, je suis convaincu que nous serons capables de renverser le régime de Smith par les armes. Cette conclusion que le Front Patriotique a gagnée par les armes est actuellement partagée par les États-Unis et la Grande Bretagne. En ce qui nous concerne, la lutte armée continuera.



PAR LA LUTTE DU PEUPLE UNE VÉRITABLE INDÉPENDANCE

Déclaration de Eddison Zvobgo, membre du comité central de la ZANU Recueilli par J.-P. CHAMPAGNY

● La lutte des forces armées du Front Patriotique du Zimbabwe a remporté ces dernières semaines des victoires sur le terrain. Après l'acceptation par Carter d'une reprise des négociations sur les bases du plan anglo-américain, ce qui constitue un recul, Eddison Zvobgo, membre du Comité Central, de la ZANU a fait le point de la situation dans une conférence de presse à Paris, mercredi. Nous en publions de larges extraits.

NEGOCIER EN CONTINUANT LA LUTTE

Le second point, la question du plan anglo-américain. En 1976, les anglo-américains ont avancé des propositions pour «rétablir la paix» au Zimbabwe. Dès qu'ils ont fait cette annonce, nous avons dit que nous étions d'accord pour nous asseoir à une table et négocier. Nous avons négocié, non pas parce que nous croyions que la négociation est un substitut à la lutte armée. Nous ne lâcherons les armes qu'une fois qu'un accord sera intervenu. C'est le contexte dans lequel les camarades des Nkomo, Mugabe et moi-même sommes allés négocier à Genève. La conférence de Genève a eu lieu en novembre-décembre 1976 : nous savons qu'elle a échoué. Mais nous avons été d'accord pour continuer à négocier et nous nous sommes rencontrés à nouveau à Malte le 13 janvier 1978.

La conférence de Malte a été très utile. Nous avons pu dégager d'importants points d'accord, mais nous avons également constaté des désaccords sur des points de détail. Les Anglo-Américains et le Front Patriotique se sont mis d'accord à Malte sur la constitution d'un conseil de gouvernement de transition, mais nous n'avons pas été d'accord sur la composition de ce conseil... Ces négociations vont reprendre à Dar-Es-Salam sous peu.

Nous, du Front Patriotique, nous sommes déterminés à négocier sérieusement, parce que nous pensons qu'une négociation peut éviter que continue à couler le sang dans notre pays. Mais ce que nous voulons c'est que, ce qu'obtienne le peuple de

Zimbabwe, ce soit une véritable indépendance, pas une indépendance au rabais. Ce dont nous voulons nous assurer, c'est que le gouvernement du Zimbabwe puisse contrôler l'ensemble des moyens de gouverner qui existent, c'est-à-dire l'armée, la police, la justice, les fonctionnaires. Le peuple du Zimbabwe doit exercer sa propre souveraineté sur ses ressources naturelles. Nous voulons être sûrs que tous les citoyens du Zimbabwe puissent jouir de droits égaux, indépendamment de leur race et de leur sexe. Nous voulons être sûrs qu'il y aura une distribution équitable des ressources. Nous voulons être sûrs que les criminels, ceux qui ont commis le crime, le viol, le génocide, soient réellement punis. Il n'est pas question d'amnistie pour le génocide.

LE «RÈGLEMENT INTERNE»

Le troisième point que je voudrais évoquer, c'est ce que fait Ian Smith à l'intérieur du pays. Réalisant que la lutte armée était très avancée, il a voulu trouver trois Noirs, Muzorewa, Sithole et Chirau et les mettre à ses côtés. Ce ne sont que des fantoches. Cela pour mettre au point ce qu'il appelle le «réglement interne».

Qu'est-ce que cela veut dire. Voilà trois Noirs à la même table que Smith qui acceptent que les colons qui représentent 3 % de la population puissent disposer de 28 % des sièges au Parlement. Si vous donnez à 3 % de la population 28 % des sièges sur une base raciale, il n'est pas possible de parler d'un homme, une voix. Nous rejetons cela parce que c'est du racisme.

Ils ont accepté que l'armée actuelle, l'armée rhodésienne,

reste l'armée du Zimbabwe. Cette armée est commandée par les Blancs, elle a commis un génocide depuis 88 ans notre peuple, elle est infestée de mercenaires, comment pouvons-nous avoir une armée comme cela pour le Zimbabwe. Comment trois Africains peuvent-ils admettre que l'armée du Zimbabwe reste une armée britannique ? Pour rendre cela plus clair, Smith a fait en sorte que ces trois Noirs soient exclus de la direction. Ainsi, vous auriez un gouvernement unique en son genre, qui ne contrôlerait pas sa propre armée (...).

Ils se sont mis d'accord pour que le système judiciaire reste. Or, tous les juges rhodésiens sont blancs, tous les magistrats aussi. Et ces trois Noirs acceptent cela, c'est pour cela que nous les appelons fantoches.

En ce qui concerne la terre, ils ont mis au point une déclaration des droits, enfin c'est comme cela qu'ils l'appellent. Elle dit que la propriété de chacun doit être respectée (...). La déclaration des droits sur laquelle ceux que nous appelons «la bande des quatre», se sont mis d'accord, dit qu'on doit respecter la propriété de chacun. Mais en Rhodésie, 3 % de la population de par la loi, possède 50 % du pays : 50 % de la terre a été déclarée zone blanche. Il y a 6 700 fermiers blancs qui possèdent la moitié de cette zone réservée aux blancs. Ces 50 % représentent en fait 85 % de la terre arable du pays. Enfin, ils ont accepté la question des retraites : le gouvernement du Zimbabwe devrait continuer à payer des retraites aux fonctionnaires, aux membres de l'armée et de la police. On demande au peuple africain de payer des retraites à Ian Smith, de payer

des retraites à cette armée qui a commis un génocide dans notre pays, aux mercenaires. C'est impossible !

Voilà ce que c'est que le règlement interne. C'est pourquoi l'OUA la rejette, le Conseil de Sécurité de l'ONU aussi.

Quand on regarde ce règlement, comment peut-on imaginer que nous, guerilleros, nous allons déposer les armes. Pas un guerillero ne va le faire. Au contraire le règlement interne n'a fait que nous convaincre qu'il fallait encore intensifier la lutte armée. C'est pourquoi, ces deux dernières semaines, nous avons frappé le régime et nous l'avons frappé durement.

LE PLAN ANGLO-AMERICAIN

Nous ne pourrions déposer les armes que si nous arrivions à un accord avec la Grande-Bretagne et les États-Unis durant les prochaines conversations (...). Nous ne savons pas si nous allons aboutir. Ils insistent sur des choses absurdes, ils veulent nommer un gouverneur anglais, Lord Carver, comme commissaire résident dans le pays. Ils veulent qu'il ait les pleins pouvoirs sur l'armée et les forces de police. Notre réponse à cela, c'est que le Front Patriotique doit jouer un rôle effectif pendant la période de transition, et nous ne sommes pas d'accord pour que des pouvoirs absolus soient donnés à Lord Carver.

Nous ne comprenons pas non plus pourquoi les Anglo-Américains veulent que nous soyions d'accord pour que nous accordions une amnistie aux colons qui ont perpétré un génocide. Il y a trente ans, quand Hitler a fait cela aux Juifs, les USA, la France, la Grande-Bretagne et l'URSS ont dit que les membres de ce régime devaient être punis... Tout le monde se souvient du procès de Nuremberg. Maintenant les USA et la Grande-Bretagne veulent que nous garantissons des droits à ces colons qui ont tué des villageois. Serait-ce par hasard parce que ces victimes sont noires ? Nous n'avons pas l'intention de punir tous les colons, c'est seulement une petite clique, les membres du gouvernement de Smith et les dirigeants, du Front rhodésien, qui sont l'équivalent des SS. Si les Anglo-Américains veulent un procès régulier, très bien : il y en aura un.

Enfin, je voudrais insister sur le fait que ce n'est pas nous qui avons rompu les négociations, mais que c'est l'attitude du gouvernement britannique qui en est la cause. D'un côté, ils disent qu'ils restent toujours attachés aux propositions anglo-américaines de règlement ; Robert Mugabe et Joshua Nkomo ont accepté de négocier sur la base de ces propositions. En même temps, le gouvernement britannique a refusé de dénoncer le «réglement interne». C'est typique de la duplicité britannique !

«Nous ne voulons pas de Cubains»

A une question qui lui est posée au sujet de l'appel que pourrait faire éventuellement le Front Patriotique à des troupes cubaines, le représentant de la ZANU répond :

«Nous ne voulons pas de Cubains, ni d'autres troupes étrangères. Nous pensons que nous sommes nos propres libérateurs. Nous n'avons pas besoin de personnel : il y a seulement 200 000 colons blancs au Zimbabwe contre 7 millions de Noirs. Pourquoi des forces étrangères ? Nous pouvons faire le ménage nous-mêmes. En fait, c'est un grand plaisir de le faire nous-mêmes. Parce qu'un pays qui vous a été donné par d'autres, ce n'est rien. Quand nous disons que nous voulons combattre, c'est combattre nous-mêmes, parce qu'à travers ce processus révolutionnaire, nous assumons également un développement idéologique et des transformations politiques. C'est la plus grande Université du peuple. Nous ne voulons pas de gens qui viennent dans notre pays et fassent ces choses à notre place (...).

«J'ai compris qu'elle était en état d'ébriété avancée», explique son ami, à la manière dont elle m'a parlé. Sur sa demande, je suis parti la rejoindre. A 16 h 15, j'arrivais chez elle : j'ai sonné, elle a essayé de m'ouvrir mais n'y est pas parvenue. A 16 heures 30 environ, le voisin d'Heide est arrivé par l'ascenseur : l'appartement

«La France n'a rien appris»

«La France a toujours été un problème en Afrique. C'est un des pays les plus impérialistes qui soient vis-à-vis de l'Afrique. Apparemment, la France n'apprendra donc jamais : toujours des aventures, très interventionniste !

Au Zimbabwe, la France n'est pas intervenue en envoyant des gendarmes. Mais la France continue à intervenir dans les secteurs économiques, la France laisse des armes françaises parvenir au régime de Ian Smith. Il y en a de nombreuses preuves, par exemple récemment des avions livrés à Smith par l'intermédiaire de compagnies de pêche espagnoles.

Smith en lui-même n'est rien. Avec les colons, ce n'est qu'un agent des pays capitalistes. Et un des principaux pays capitalistes à coopérer avec Smith, c'est la France... Nous ne comprenons pas pourquoi le gouvernement français a cette attitude... C'est une source de grande peine pour notre peuple et pour le Front Patriotique.

Récemment, à la séance du Conseil de Sécurité, j'écoutais l'ambassadeur français et, au début, j'étais prêt à l'applaudir, car il critiquait le règlement interne, mais je me suis dit : «Attends ! Voyons comment il vote.» Comme il s'est mis à voter, pour condamner le règlement, conformément à ce qu'il avait dit, il s'est abstenu !

A une question au sujet des engagements à une aide humanitaire que Guingaud aurait pris après avoir rencontré Mugabe au Mozambique l'année dernière, le représentant de la ZANU a déclaré :

«Nous n'avons pas vu de changement matériel. Les armes continuent à parvenir à Smith, mais nous n'avons reçu aucune assistance du gouvernement français. Alors que de nombreux gouvernements nous ont fourni de l'aide. Prenez le gouvernement belge, par exemple. Le ministre des Affaires étrangères de Belgique a fait une déclaration disant que le gouvernement belge allait voter un crédit pour assister les victimes du racisme et de l'apartheid en Afrique Australe... Même les États-Unis nous envoient les médicaments par le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés. Mais nous n'avons jamais vu un franc venant du gouvernement français ! Peut-être sont-ils encore en train de réfléchir...»

«Le jour même, Eddison Zvobgo était reçu au ministère des Affaires étrangères où on lui demandait de préciser ses demandes. Les sous-fifres de Guingaud ont affirmé qu'il était difficile de dégager des crédits non prévus au budget !

INFORMATIONS GÉNÉRALES

QUI A TORTURÉ HEIDE ?

Les faits remontent au 21 mars. Ce jour-là, «fatiguée, triste», Heide décide de ne pas aller travailler et reste chez elle. Elle avertit ses employeurs qu'elle ne viendra pas. Heide raconte : «A partir de midi, j'ai commencé à boire une bouteille de liqueur que j'ai terminée dans l'après-midi. Vers 16 heures, après avoir vainement tenté de rejoindre mon ami allemand, j'ai téléphoné, en raison de mon état, à Jacques Soncin pour lui demander de venir me rejoindre.»

«J'ai compris qu'elle était en état d'ébriété avancée», explique son ami, à la manière dont elle m'a parlé. Sur sa demande, je suis parti la rejoindre. A 16 h 15, j'arrivais chez elle : j'ai sonné, elle a essayé de m'ouvrir mais n'y est pas parvenue. A 16 heures 30 environ, le voisin d'Heide est arrivé par l'ascenseur : l'appartement

● «La torture : un mot qui évoque le Chili, le Vietnam, l'Iran, l'Argentine. Un mot qui évoque la guerre et la dictature. En France, on ne connaissait pas — depuis la guerre d'Algérie — d'actes de torture semblables, aussi caractérisés. En France, nous nous croyions à l'abri d'une telle éventualité.» C'est par ces mots que le collectif de solidarité avec Heide présente les sévices effroyables qu'a subis la jeune allemande, et dont les origines restent pour l'instant dissimulées.

Police-secours, cinq ou six, alertés par le concierge font irruption dans l'appartement. Jacques et Heide protestent. Jacques leur expliquera que son amie est seulement ivre, qu'ayant fait six ans de médecine, il se sent capable de lui donner les soins nécessaires ou d'appeler un médecin en cas de besoin.

Les flics, trouvant ce refus de collaboration suspect, fouilleront alors rapidement l'appartement, demandant les papiers des deux amis et exigeront d'emmener Heide à l'hôpital. Jacques cède et com-

magne... Elle nous l'a dit !

19 h 15 : Jacques est jeté dehors sans qu'il lui soit répondu, malgré son insistance, sur l'endroit où a été emmenée Heide. Il retourne chez son amie où il téléphone aux hôpitaux.

Vers 20 h 15, l'hôpital Claude Bernard lui répond : «Nous n'avons personne de ce nom-là. Il avertit alors un avocat qui, vers 21 heures, répond que les flics avaient affirmé que Heide était bien dans cet hôpital.

«A Claude Bernard, ils m'ont indiqué qu'elle avait

dans un témoignage, dira avoir vu les blessures dans l'entrebaillement de la porte à l'hôpital Claude Bernard : la preuve que celles-ci sont parfaitement visibles et qu'elles n'auraient pu échapper aux regards inquisiteurs des flics si elles avaient existé au début de leur intervention. Les flics reconnaissent qu'à aucun moment Heide ne fut détournée des services de Police-secours jusqu'à sa prise en charge par le service d'urgence de l'hôpital ! Alors, qui s'est permis ces incroyables tortures ?

Et pourquoi sera-t-elle dirigée sur le service psychiatrique de Sainte-Anne avant d'être soignée pour ses brûlures ? Son état amnésique ne la justifiait pas, ni l'agitation qu'elle manifestait sous la douleur de ses blessures. Si celles-ci avaient été soignées, comme le précise un médecin, Heide se serait certainement calmée.

La jeune allemande a déposé plainte contre X.

«J'ai déposé plainte en tant que femme et en tant qu'étrangère, précise-t-elle. En tant que femme parce que dans cette façon de torturer, mon sexe a certainement joué un grand rôle. En tant qu'étrangère parce que le fait que je sois de l'Allemagne de l'Ouest a certainement eu de l'importance. Je ne m'explique mes blessures que du fait que mes tortionnaires aient été «inspirés» par la campagne existante de la presse de droite contre les militantes féminines, réelles ou supposées, de la RAF en automne dernier, après l'enlèvement de Schleyer. Et quand je dis maintenant que je me considère comme étrangère entre autres étrangers, je ne pense pas seulement à l'institutrice allemande qui a été violée par deux policiers français l'année dernière, mais je pense surtout : quelles humiliations et discriminations, quelle violence brutale subissent jour après jour les Immigrés, particulièrement de l'Algérie.»

«Contre cette nouvelle violence intolérable, la vérité doit être faite !

Pierre CHATEL

D'EFFROYABLES SÉVICES

La jeune femme décrit ses «blessures» : «Quatre brûlures au niveau de l'abdomen, une brûlure sur la face interne du bras droit, de multiples blessures sur les faces internes des deux cuisses, du périnée et des deux fesses ; deux brûlures aux doigts de la main droite. Certaines de ces brûlures présentent l'aspect de brûlures de cigarettes, notamment deux de celles de l'abdomen. En outre, je porte des traces de coups sur la face ainsi que sur le sein droit. Enfin, je porte deux ecchymoses derrière chacun des bras.»

Heide, Jacques, le concierge et même les flics sont catégoriques : ces blessures n'existaient pas lorsque Heide a quitté l'appartement. Au moment où les flics interviennent, la jeune femme est à moitié nue. Or un flic,

est au troisième étage. Je lui ai demandé de passer par le balcon parce que mon amie était malade et qu'elle ne pouvait pas m'ouvrir. Il a accepté. J'ai trouvé Heide allongée devant la porte. Je lui ai porté sur son lit, je lui ai mis une chemise parce qu'elle tremblait. Je lui ai lavé la figure parce qu'elle pleurait. Il devait être 16 h 50 lorsque le concierge a sonné. Il m'a dit que l'interphone était décroché et qu'on entendait du bruit. Le concierge a remarqué le désordre et il m'a demandé ce qui se passait. Je lui ai dit qu'Heide était malade et que je m'en occupais. Il est parti sans rien ajouter. J'ai continué à m'occuper d'Heide, à lui parler pour la calmer, de voir ce que j'allais faire. Je pensais essayer de la faire vomir pour la désœuvrer.»

LE VOYAGE VERS L'ABOMINABLE COMMENCE...

17 h 20 environ : Jacques porte Heide dans le car de Police-secours. «Dans le car, j'ai eu l'impression que les policiers me voulaient quelque chose et j'ai eu peur», explique la jeune femme.

Après cinq minutes de route, le car s'arrête. Les flics font sortir Jacques, qui insiste pour rester avec son amie parce qu'elle parlait mal le français et qu'elle avait peur. Les flics ne veulent rien entendre et descendent Jacques de force... Il sera alors soumis à un interrogatoire ! Suspect, cet homme qui refuse l'aide de Police-secours ! Un flic fait irruption dans la pièce où Jacques est interrogé : «Alors, ton amie est une gauchiste qui a fui l'Alle-

gence à passer des habits à Heide, partiellement vêtue. Trouvant qu'il n'y mettait pas suffisamment d'empressément, un flic enfila d'une façon brutale et équivoque une jupe à Heide.

Le Collectif de soutien à Heide appelle à un RASSEMBLEMENT Vendredi 7 avril à 18 h 30 Place Jean Jaurès

Achetez le Quotidien du Peuple chaque jour dans le même kiosque

Chambéry : les ouvriers de chez Pilotaz occupent la préfecture

Pilotaz, à Chambéry, c'est 600 emplois, en majorité de femmes, dans la confection de vêtements. Depuis plusieurs semaines, des bruits de fermeture couraient. Mercredi, les 600 travailleurs de chez Pilotaz ont occupé la préfecture de Savoie, montrant ainsi leur volonté de conserver leur emploi sur place. Pour eux, au-delà des problèmes de gestion de l'ancien directeur, qui détient, avec sa famille, la majorité des actions, l'entreprise est viable : les carnets de commandes sont pleins pour plusieurs mois. Ils exigent donc le maintien de Pilotaz.

Caisse d'Allocations familiales : toujours rien

Mercredi, dans tous les centres parisiens, ont eu lieu des mouvements de grève en soutien à la grève des employés ATHQ, c'est-à-dire les employés hautement qualifiés chargés du traitement des fiches des allocataires, de la C.A.F., en grève depuis le 31 janvier. Une importante délégation de grévistes s'est rendue le matin en manifestation devant le ministère de la Santé pour y déposer une lettre de protestation. En effet, au 65^e jour du conflit, aucune négociation n'a pu avoir lieu, la direction refusant absolument de discuter sur la principale revendication des grévistes, le niveau 6 pour tous les ATHQ.

Le Conseil d'Administration a pu se tenir mercredi après-midi, malgré l'absence des représentants du CNPF.

Mais rien n'a été débloqué. Au bout de 65 jours de grève, c'est toujours l'impasse.

Chat dans un transformateur : 4 blessés à Rhône-Poulenc

4 blessés, mercredi, à l'usine Rhône-Poulenc de Pont de Claix, dans l'Isère. A l'origine de l'accident : un chat a pénétré dans un transformateur, d'où une panne de courant, une fuite de propylène, un début d'incendie, et une explosion...

Coudekerque : Lesieur lock-outé

Depuis 22 jours, les caristes de l'usine Lesieur à Coudekerque-Branche (près de Dunkerque, dans le Nord) sont en grève. Ils demandent une révision des classifications. La direction lock-oute les 810 travailleurs ! De plus, elle menace de fermeture l'atelier de trituration de l'usine de Bordeaux, qui emploie 80 personnes.

Les pollueurs pollués



Mercredi, 18 h 30. Rue de Berri dans le 8^e arrondissement de Paris, une vingtaine de jeunes révolutionnaires ont projeté contre la façade en marbre blanc de la direction générale de la SHELL de l'entée noire. Par cette action, — d'autres suivront —, ils entendaient montrer que la jeunesse sait où se trouvent les vrais responsables de la catastrophe de l'Amoco Cadiz, quelles que soient les arguties de ces derniers pour se disculper. (Communiqué).

Procès du journaliste italien

ANTONIO BELLAVITA MAINTENU EN PRISON

● **Beaucoup de monde se pressait mercredi après-midi dans la petite salle de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Une semaine après son interpellation, Antonio Bellavita comparait devant le président Fau et ses assesseurs.**

La chambre d'accusation de la Cour d'Appel de Paris a rejeté la demande de mise en liberté du journaliste italien Antonio Bellavita. Elle n'a pas statué sur le fond de l'affaire, la demande d'extradition du gouvernement italien. Ces débats sont repoussés au 10 mai, car le dossier fourni par l'accusation, le matin même, n'avait pas été traduit. Il n'avait donc pas pu être étudié par les avocats de Bellavita, ni par l'avocat général, ni par la Cour. Bellavita restera donc en prison ! Une nouvelle demande de mise en liberté provisoire sera déposée par la défense mardi prochain.

Avant d'en venir au fond du problème, il a fallu cependant subir le fastidieux interrogatoire d'identité mené par un président Fau, faisant les questions et les réponses plutôt que de recourir aux services du traducteur qui accompagnait Bellavita. Sans se presser, comme un écolier consciencieux, le président soignait son graphisme, demandait une règle à la greffière. Au passage étaient rappelés les trois mandats d'arrêt dont le directeur de *Contrainformazione* avait fait l'objet en Italie le 29 octobre 1974, le 28 avril 1976 et le 22 novembre de la même année.

Après avoir cité les chefs d'accusation formulés par le procureur de Turin, Aldo Ribet, dans son télégramme, et averti Bellavita que son pays le réclamait, le président estimait nécessaire de poser une dernière question : « Est-ce que vous consentez à être remis aux

autorités italiennes ? » A quoi Antonio Bellavita, qui a quitté son pays en 1974 précisément pour échapper aux dites autorités, répondait en souriant par un « Non » laconique. Il laissait ensuite le soin à ses défenseurs de présenter sa demande de mise en liberté.

LE MAGISTRAT ITALIEN EST MEMBRE DU PCI !

Au nom des cinq avocats français de Bellavita, c'est Maître Georges Kiejman qui prenait alors la parole. Tout en s'appuyant sur des points de droit, essentiellement la convention franco-italienne d'extradition et le code pénal italien, l'avocat s'attachait à mettre l'affaire en rapport avec la situation politique italienne actuelle. Rappelant que le procureur de Turin n'hésite pas à qualifier Bellavita d'« organisateur des Brigades rouges », Maître Kiejman s'étonnait

non sans ironie qu'un individu si dangereux ait pu vivre en France pendant quatre ans au vu et au su de tous, y compris de la police, sans que le gouvernement italien ait cherché à lui mettre la main dessus. Les occasions n'ont pourtant pas manqué puisque la police française en a usé à son égard comme elle le fait avec beaucoup de réfugiés politiques, notamment au cours de visites de personnalités étrangères : il a été soumis à plusieurs arrestations « préventives », le temps d'attendre le départ de « l'hôte étranger ». Bellavita s'en est pourtant toujours tenu à ses activités journalistiques en poursuivant de France son travail de directeur de la revue *Contrainformazione*.

Comment expliquer alors la demande d'extradition, sinon par une question d'opportunité : faute de pouvoir arrêter les dirigeants des Brigades rouges, le gouvernement italien n'a d'autre ressource que de s'en prendre à ceux qui ont fait un travail d'information sur ce groupe. Sur la base d'un dossier (établi par un magistrat membre du PCI !) où l'imagination supplée à l'absence de preuve, on se souvient brusquement de l'existence de Bellavita. L'occasion est bonne en plus pour tenter une nouvelle fois d'étouffer une revue dont les rédacteurs ont subi maintes perquisitions et arrestations.

Maître Kiejman s'atta-

chait alors à souligner le caractère illégal de l'arrestation et de la détention de Bellavita. Tout d'abord, la demande d'arrestation, vu le moyen utilisé (un télégramme) n'imposait pas l'obligation à la justice française de procéder à l'arrestation : dans ce cas-là elle n'est que facultative. Mais l'essentiel tient dans les motifs donnés par le procureur italien.

En formulant l'accusation de complicité d'association subversive, le procureur de Turin a clairement spécifié le caractère politique de la demande. Or, la convention franco-italienne d'extradition exclut tout motif politique. Dans ces conditions, c'est en toute illégalité que s'est déroulée l'arrestation !

Dans une brève intervention, l'avocate générale s'opposa à la demande de mise en liberté. Suggérant que la convention, datant de 1870, avait besoin d'être « interprétée », elle n'hésita pas à justifier la prolongation de la détention : les documents italiens seront bientôt traduits, l'audience décidant de l'extradition ne saurait tarder.

En somme, quelques jours supplémentaires de prison ne sauraient faire de mal à Bellavita...

La décision de mise en liberté fut alors mise en délibéré, non sans que Maître Kiejman ait fait un sort aux déclarations de cette avocate générale, qui fait bon marché de la liberté des autres !

Réunion du comité d'initiative national de l'UOPDP

Dimanche 9 avril, 9 h 15, salle Lancry, rue Lancry M^o : Bonsergent, Paris X^e.

A l'ordre du jour :

- La situation politique au lendemain des législatives et les tâches de l'UOPDP.
- Bilan et perspectives des comités locaux.
- Redéfinition de la plateforme politique et examen des axes revendicatifs.
- La campagne contre les responsables de la marée noire.

Meeting à Caen du PCRml

Vendredi 7 avril à 20 h 30
Salle des Congrès, avenue Albert Sorel
avec la projection du film « Pour demain »

Assassinat a St Ouen

Le patron d'une grande surface SUMA à Saint Ouen a abattu une femme de 51 ans qui faisait ses courses en compagnie de sa fille. Ce meurtre s'est produit « accidentellement » alors que le patron essayait de mettre la main sur trois jeunes gens qu'il soupçonnait de voler à l'étalage. Il s'était muni de son pistolet, car affirme-t-il, il a cru voir un revolver dans les mains de l'un des jeunes gens. Il a tiré malgré le monde et atteint une femme qui faisait ses courses, son intention a-t-il affirmé était de tirer dans les jambes des jeunes gens, c'est une drôle de manière de désarmer.

Un krach d'un milliard d'AF

Un milliard de centimes actuels : c'est un krach retentissant qui vient d'être rendu public en Normandie. La faillite d'une société de construction d'Alençon va avoir de graves répercussions sur l'emploi d'environ 2 000 personnes dans cinq départements normands où sévissait la société dont le slogan publicitaire était : « Pandez la crémaillère l'esprit libre » (!)

Son PDG avait fondé plusieurs sociétés dont les fonds résultaient du travail de nombreux artisans sous-traitants.

MARÉE NOIRE ET POLITICIENS

Les Bretons ont vu défiler successivement Barre, Leroy, Mitterrand sur leurs côtes polluées. Le spectacle plaît aux hommes politiques. A commencer par Bécam, le responsable de la coordination du plan Polmar.

Ce «Monsieur Marée noire» qui est aussi maire de Quimper et secrétaire d'Etat, n'avait pas hésité à franchir le perron de l'Elysée avec un caban encore maculé de pétrole. Bécam, toujours lui, déclarait quelques jours après l'échouage de l'Amoco Cadiz : «Je m'attendais à pire»...

La droite développe plusieurs axes d'intervention. D'un côté, elle monte toute une campagne tendant à minimiser les conséquences de la catastrophe (notamment par le biais de France Inter), de l'autre elle délègue ses spécialistes chargés de prendre des mesures de... prévention.

PAS QUESTION D'INDEMNISER A 150 % LES SINISTRÉS

Giscard a demandé à Barre de lui présenter pour le 1^{er} juillet un programme «d'action pour la prévention et la lutte contre la pollution maritime». Devant le désastre, on décide quelques réformes. Usant et abusant des impôts locaux, les mairies votent des subsides à la Bretagne. Les pollueurs sont ainsi dispensés de payer. Par contre, Jean Rouyer, le président de la Chambre de commerce bretonne, à sa sortie de l'Elysée, lançait un inquiétant avertissement : «Il n'est pas question d'indemniser à 150 % les sinistrés et les abus seront sévèrement sanctionnés». Voilà qui rappelle la campagne contre les chômeurs.

De Guiringaud s'agite en tous sens. Sans saisir le

dérisoire de son action, il demande aux Neuf d'adopter les conventions internationales en matière de navigation et de normes sur les navires... dans les délais les plus brefs ! C'est pourtant sur la consigne d'Etats européens dont la France que les pétroliers rasaient les côtes par souci d'économie de carburant.

En tout cas, le gouvernement n'hésite pas, sur place, à réprimer violemment les manifestations contre la marée noire.

Quant aux partis de gauche, ils essaient de se saisir de cette affaire pour se faire de la publicité et prendre la direction de la lutte anti-marée noire.

L'ATTITUDE DES PARTIS DE GAUCHE

Le PCF déploie l'arsenal habituel : délégation au Palais Bourbon, mobilisation des élus régionaux. Ces élus ne sont d'ailleurs

pas contents d'être tenus à l'écart de l'élaboration des plans. Grand sujet d'indignation en effet ! Ils en appellent à la solidarité nationale, mais avec des limites. Les JC organisent seuls une manifestation mardi à Paris. On ne voit pas du tout le PCF dans les comités anti-marée noire. Quant à Leroy, il ne se gêne pas pour se déclarer solidaire d'une manifestation à laquelle son parti n'appelait pas, en Bretagne. Le PS, lui aussi, sait tenir de beaux discours contre la marée noire. Le Pensec, député du Finistère, a dénoncé dans une question écrite au premier ministre, le scandale des pavillons de complaisance. Moins à l'aise localement, Mitterrand s'est fait assez discret dans son voyage en Bretagne de mardi.

Au contraire, l'absence du PS à la grande manifestation du 27 mars à Brest, a été très remarquée.



Projet de Plate-forme du Comité Anti-Marée noire de Brest

Nous sommes tous très nombreux à vouloir réagir après l'échouage du super-pétrolier.

Les conditions de l'accident sont scandaleuses.

Des milliers de tonnes de pétrole déversées ont entraîné la suppression de dizaines d'emplois, une destruction écologique incommensurable.

VOILA LES CONSÉQUENCES DU GÂCHIS CAPITALISTE !

Ne nous y trompons pas : tant que la course au profit domine la société, tant qu'elle entraînera une croissance aveugle, les pétroliers continueront d'avoir des accidents, de dégazer en mer. Et pour demain, les centrales nucléaires promettent des accidents bien plus redoutables.

Nous appelons toutes les personnes concernées à se regrouper dans les comités Anti-marée noire dont les objectifs sont :

- 1 - Soutien aux travailleurs de la mer victimes de la marée noire (marins-pêcheurs, goémoniers...)
- 2 - Lutte pour les indemnités
- 3 - Lutte contre la marée noire, en combattant les causes (course au profit, croissance aveugle)
 - Travail d'information et de sensibilisation sur les conséquences de ce gâchis (faune, flore, social, santé).

Les personnes participent au Comité Anti-Marée noire à titre individuel.

Si possible, nous appelons à la création de groupes locaux (foyers, quartiers, entreprises) ainsi que dans d'autres villes de Bretagne et ailleurs.

A Paris aussi, un collectif anti-marée noire

En liaison avec la Bretagne, en particulier avec le comité de Brest, un collectif anti-marée noire est en train de se constituer sur Paris. Une coordination se monte sur les facultés, après la catastrophe, la coordination est contactée assez vite par des non-étudiants qui désirent «faire quelque chose contre la marée noire». Ce qui l'amène aujourd'hui à poser le problème à la fois de son élargissement en collectif anti marée noire, et son éclatement pour se rapprocher de la base en comités de quartier, perspective pour l'après «vacances de Pâques». Depuis qu'ils se sont constitués, les «anti-marée noire parisiens» ont participé à plusieurs initiatives, en particulier l'occupation des bureaux de la Shell France, rue de Bercy, l'animation de la «fête de jour» donnée par la MJC de Bretagne sur la dalle de Montparnasse. Ils dénoncent le bénévolat et appellent à une solidarité militante avec la Bretagne. Partisans d'une action sans exclusives, ils ont refusé d'accepter celle du PCF lors de la préparation de la manifestation parisienne et appellent à un cortège autonome écologiste et extrême-gauche.

L'Union Française des Consommateurs condamnée à 10 000 F d'amende SHELL MIS HORS DE CAUSE !

Le tribunal de grande instance de Paris a mis hors de cause la Shell et condamné l'Union Française des Consommateurs (UFC) à 10 000 F d'amende pour avoir appelé au boycott des produits Shell. La société Shell France a affirmé qu'elle n'était pour rien dans la catastrophe de l'Amoco Cadiz dont la cargaison était destinée à la Shell Hollande. Le tribunal de Paris a affirmé que «le mot d'ordre de boycottage et la campagne de dénigrement contre les produits Shell constituent à l'égard de la Shell française une voie de fait illégitime dans sa forme et ses mobiles, dès lors que cette société n'était ni le propriétaire, ni l'affréteur de l'Amoco Cadiz, ni le destinataire de la cargaison».

Le président de l'UFC a dit que «ce jugement prive les consommateurs de leur seule arme véritablement efficace. Il n'y a pas de distinguo subtil à faire entre la Shell française et la Shell anglaise ou hollandaise. Quand on achète de l'essence, quand on voit la publicité, c'est Shell tout court». Il faut ajouter que pour les profits également, c'est la Shell tout court qui

empoche. Quant à l'affrètement, l'UFC affirme : «La Shell a la liberté de choisir son transporteur. Pour des raisons économiques, elle choisit des pavillons de complaisance au détriment de la sécurité, il est donc normal d'exercer sur elle une pression économique».

Quant aux voies de fait aux conséquences incalculables et qui n'ont pas encore donné toute leur mesure, le tribunal ne s'en est pas préoccupé, et la justice française n'a pas fait preuve de la même diligence pour instruire le dossier qui va se traîner des années. La rapidité à condamner l'UFC et la lenteur mise à faire rendre gorge aux responsables de la catastrophe, constitue en elle-même un scandale, qui aggrave en définitive l'accusation d'incurie adressée au gouvernement : non seulement Polmar a fait la preuve de son inefficacité mais encore ceux qui ont la responsabilité de le mettre en œuvre portent une grosse partie de leurs moyens, la justice, aux côtés des pétroliers.

Pourquoi ceux-ci, à l'avenir, prendraient-ils des mesures de sécurité, passeraient-ils plus au large

Premières mesures de toxicité

Le porte-parole du centre océanologique de Bretagne a rendu public les mesures qu'il a effectuées en mer à la suite de la catastrophe de l'Amoco Cadiz. Selon les prélèvements effectués, la teneur en hydrocarbure serait à 20 mètres de fond de 22 microgrammes par litre et de 23 microgrammes à 65 mètres. Cette dissolution, et le brassage du pétrole lors des tempêtes sont la cause de la mort de nombreux poissons et de nombreux crustacés, oursins, coquilles qui recouvrent certaines plages : le pétrole pénètre plus facilement dans le sable et vient tuer les organismes. L'institut des pêches a chiffré à 30 % le total des huîtres déjà morts. Les autres ont le goût de pétrole. Les algues sont également inutilisables.

Autre problème : les hydrocarbures volatils contenus dans le «brut» de l'Amoco Cadiz peuvent avoir des conséquences sur la santé des nettoyeurs de plage, soldats et volontaires. De nombreuses nausées, intoxications alimentaires ont été décelées dans l'armée. A un certain stade, les hydrocarbures volatils peuvent causer des affections de la moëlle osseuse. C'est pourquoi il est recommandé de porter un masque pour travailler dans les zones où il y a de grandes concentrations de pétrole. A l'évidence, les mesures de protection prises pour les «dépollueurs» ne sont pas suffisantes.

des côtes, n'affrèteraient-ils plus des navires, battant pavillon de complaisance, avec tous les risques que cela fait peser sur les côtes, pourquoi le feraient-ils s'ils sont assu-

rés de l'impunité et de la protection du gouvernement et de la justice contre la colère que les conséquences criminelles de leurs méthodes suscitent ?

Iran : offensive populaire contre le régime fasciste du Chah

VIVE LA LUTTE DU PEUPLE IRANIEN !
A BAS LE REGIME FASCISTE DU CHAH,
VALET DE L'IMPERIALISME US !
VIVE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE !

MANIFESTATION DE SOUTIEN,
PLACE DE LA BASTILLE
VENDREDI 7 AVRIL A 18 h 30

Comité provisoire de coordination des unions d'étudiants iraniens en France pour la solidarité avec l'insurrection populaire de Tabriz (U.E.I.F. - CISNU).

Soutenue par : LCR, OCF (ml), OCT, PCR(ml), UCF (ml), PSU, GUPS (Palestine), UEEF (Membre de la FMEE).

Ethiopie : 100 000 prisonniers politiques

Organisé par l'Union des étudiants éthiopiens en France (membre de la FMEE).

Meeting-débat
vendredi 7 avril à 20 h

27 avenue de Choisy
M° Porte de Choisy

Sur :

- les crimes de l'URSS dans la Corne de l'Afrique
- la guerre réactionnaire en Ogaden
- le génocide en Erythrée
- la résistance populaire armée face à la répression barbare de Mengistu.

Portugal : la politique d'austérité de Soarès

Alors que les négociations du FMI avec le gouvernement portugais ont commencé pour établir les conditions auxquelles des prêts internationaux lui seront consentis, le gouvernement Soarès a jeté les premières bases de sa politique d'austérité.

Il s'agit d'une attaque sans précédent contre les travailleurs portugais : 50 % de hausse des tarifs de l'électricité, du gaz et des transports, 25 % de hausse sur les produits alimentaires de première nécessité. Les impôts vont être majorés de 15 %. Il ne s'agit que de premières mesures, puisqu'au cours des débats qui vont s'ouvrir à l'Assemblée, le gouvernement compte faire adopter un budget et un plan conformes aux exigences d'austérité du FMI.

Corne de l'Afrique

Le département d'Etat américain a à nouveau protesté contre l'arrivée de nouveaux contingents cubains dans la Corne de l'Afrique : «Avec le retrait des forces somaliennes du territoire éthiopien, le nombre du personnel militaire soviétique et cubain, qui est déjà excessif à notre avis continue à augmenter au lieu de diminuer. Nous pensons qu'il devrait y avoir une diminution significative et rapide».

En même temps, des manœuvres navales de l'OTAN, impliquant les flottes américaines, britanniques et françaises sont annoncées dans la Mer Rouge, au large de l'Ethiopie.

TCHAD

Le gouvernement tchadien a annoncé que la coopération militaire franco-tchadienne se poursuivait, même après les accords passés entre le gouvernement tchadien et le FROLINAT. Il a néanmoins renouvelé son démenti d'une présence de mille soldats français signalé par la presse

américaine, affirmant qu'il n'y a «ni corps expéditionnaire français ni mercenaires».

GRECE

Une série de grèves se déroule actuellement en Grèce : les travailleurs des transports et des hôpitaux observent des grèves de 24 et 48 heures pour des revendications salariales.

Voyage de Brejnev à la frontière chinoise

MENACES SOVIÉTIQUES

Brejnev a fait ces derniers jours une tournée provocatrice et agressive parmi les troupes que le social-impérialisme masse depuis une dizaine d'années le long de la frontière chinoise. Ces troupes sont évaluées à environ un million d'hommes, à la fois en URSS et en Mongolie. Brejnev a en particulier inspecté des unités lance-missiles et a examiné la «préparation militaire et politique des troupes». Il a notamment déclaré : «Soyez dignes de ceux qui n'ont pas épargné leur sang dans la lutte sacrée pour défendre les frontières de leur patrie soviétique», reprenant ainsi

la campagne du régime de Brejnev sur une prétendue agressivité de la République populaire de Chine.

Le voyage de Brejnev a été accompagné d'articles de l'Agence Tass accusant la Chine d'avoir des prétentions territoriales sans aucun fondement juridique et d'avoir «une attitude négative et chauvine». Il est utile aujourd'hui de rappeler les positions sur la question des problèmes frontaliers exprimées par la Chine en 1969, après l'agression russe sur l'île de Tchenpao.



Brejnev au milieu des troupes soviétiques à Tchita, à 300 kilomètres seulement de la frontière chinoise :

Document du ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine

(8 octobre 1969)

Dans sa déclaration, le gouvernement soviétique a prétendu calomnieusement que la politique extérieure et la propagande actuelles de la Chine ont accordé une place très importante aux revendications territoriales envers les autres Etats, et que les dirigeants chinois ont formulé aujourd'hui des prétentions sur les terres qui furent envahies ou sur le point de l'être par les conquérants chinois du passé.

Cependant l'étiquette d'expansionnisme, ne sied pas à la Chine. Il est connu de tous dans le monde que la Chine nouvelle n'a pas de prétentions territoriales envers aucun pays, qu'elle n'a envoyé de troupes stationner dans aucun pays étranger. Quant aux problèmes de frontière avec ses voisins, légués par l'histoire, le gouvernement de la République Populaire de Chine a toujours préconisé d'y apporter, en tenant compte tant du contexte historique que de la réalité actuelle, un règlement raisonnable et équitable sur la base de la compréhension mutuelle et des concessions réciproques. A partir de 1960, la Chine a réglé successivement, de façon satisfaisante, les

problèmes de frontière avec ses voisins tels que la Birmanie, le Népal, la République populaire de Mongolie, le Pakistan et l'Afghanistan, et a signé avec eux de nouveaux traités de frontière sur un pied d'égalité. La Chine et ses voisins concernés sont tous satisfaits de ces traités. Et il n'y a pas longtemps, force était encore à des dirigeants de la République populaire de Mongolie eux-mêmes d'avouer que le calme régnait à la frontière sino-mongole.

C'est l'Union soviétique, et non la Chine, qui a envoyé des troupes massives stationner en République Populaire de Mongolie. C'est aussi l'Union soviétique et non la Chine qui a dépêché des centaines de milliers de soldats pour occuper la Tchécoslovaquie. C'est encore l'Union soviétique et non la Chine qui fait parade de la force en Europe orientale, dans la Méditerranée, dans l'Océan Indien, dans le Pacifique et partout ailleurs. Rien n'est plus éloquent que les faits. Au fond, qui se livre à l'expansion et à l'agression, et qui prétend aujourd'hui aux terres qui furent envahies ou sur le point de l'être par les conquérants

du passé, cela n'est-il pas clair comme le jour ?

La lecture des diverses allégations singulières contenues dans la déclaration du gouvernement soviétique ne peut que donner à penser aux plans insensés dressés à l'époque par les vieux tsars en vue du partage de la Chine.

Le 16 février 1903, le ministre russe de l'Armée Kouroupatkine écrivait dans son journal : «Notre Souverain a de grandes plans en tête : gagner la Mandchourie et annexer la Corée à la Russie. Il rêve encore de placer le Tibet sous son pouvoir.»

Dans son rapport confidentiel adressé en 1916 au tsar Nicolas II, ce même Kouroupatkine déclara qu'il était d'une nécessité urgente de modifier la frontière sino-russe, et proposait de tracer une ligne directe entre le pic Khan-Tengri, dans la montagne Tienchan, et Vladivostok (Haichenwei) comme frontière, de sorte que Kouldja (Ili) la partie septentrionale de la Mongolie et la Mandchourie soient incluses dans le territoire de l'Empire russe. (1)

En 1916, dans son ouvrage «Les Notes sur l'impérialisme», Lénine donnait des références semblables : la Russie tsariste

«pratiquait également en Asie orientale une expansion constante conformément à un plan prémédité qui varie selon les circonstances mais reste inchangé dans ses parties essentielles, dans le but d'occuper directement les vastes territoires s'étendant jusqu'à la Grande Muraille et d'établir son hégémonie en Asie orientale».

Aujourd'hui, le gouvernement soviétique a ostensiblement allégué une nouvelle fois dans sa déclaration qu'avant la dynastie des Tsing, la frontière chinoise était marquée au nord par la Grande Muraille, et ne s'étendait pas à l'ouest au-delà des provinces du Kansou et du Setchouan. Cela ne peut que faire soupçonner qu'il y a, dans la politique d'Etat du gouvernement soviétique en voie d'élaboration, une ombre des «grandioses plans» qu'un vieux tsar avait en tête pour le partage de la Chine.

(1) Voir la revue soviétique *Le nouvel Orient*, tome 6, page 279

(2) Lénine : «Les notes sur l'impérialisme», œuvres complètes, tome 39, page 765 de l'édition chinoise

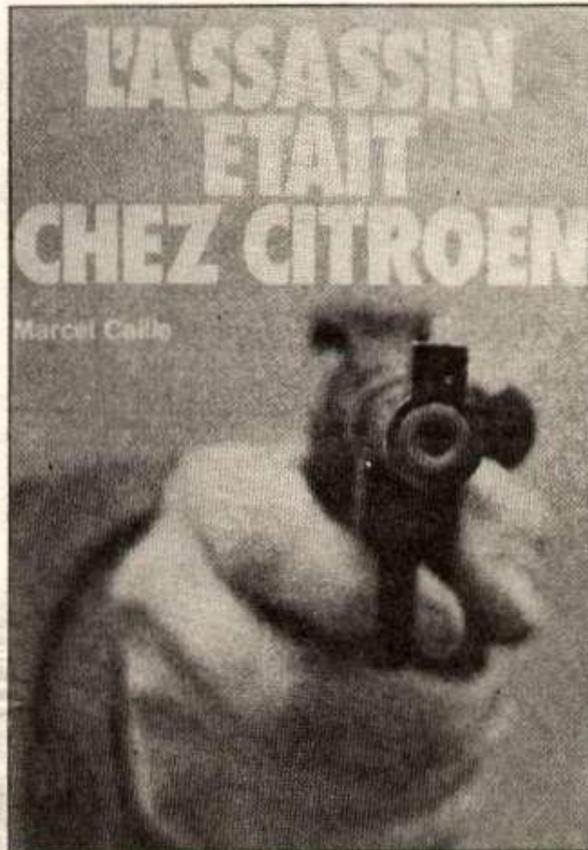
PROGRAMME TÉLÉ

Jeudi 6 avril

- TF 1
18 h 00 - A la bonne heure
18 h 25 - Un, rue sésame
18 h 55 - Le renard à l'anneau d'or
19 h 40 - Eh bien raconte !
20 h 00 - Journal
20 h 30 - Jean-Christophe. *Les amies*
21 h 20 - Les ailes du tigre
22 h 30 - Dupont lajoie. *Film français de Yves Boisset*
- A 2
17 h 55 - Fenêtre sur... *Peintres et sculpteurs de toujours*
18 h 25 - Dessins animés
18 h 40 - C'est la vie
18 h 55 - Des chiffres et des lettres
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Les six jours d'Antenne 2
20 h 00 - Journal
20 h 35 - Johanne et ses vieux. *Dramatique canadienne*
22 h 05 - Légendaire. *Les petits secrets*
22 h 40 - Spécial buts
22 h 50 - Journal et fin
- FR 3
19 h 20 - Actualités régionales
20 h 00 - Les jeux de vingt heures
20 h 30 - L'ordinateur des pompes funèbres. *Film français de Pirès. Comédie d'humour noir*
21 h 55 - Journal
22 h 10 - Un événement.

Vendredi 7 avril

- TF 1
18 h 25 - Un, rue sésame
18 h 55 - Le renard à l'anneau d'or
19 h 40 - Eh bien, raconte
20 h 00 - Journal
20 h 30 - Au théâtre ce soir. *Les deux vierges*
22 h 25 - A bout portant. *Nicolas Peyrac*
23 h 10 - Journal et fin
- A 2
18 h 25 - Dessins animés.
18 h 40 - C'est la vie
18 h 55 - Des chiffres et des lettres
19 h 45 - Les six jours d'antenne 2
20 h 00 - Journal
20 h 30 - Un ours pas comme les autres. *Feuilleton en 6 épisodes. B mouvement. Adagio un poco mosso. Madame et le jardinier.*
21 h 35 - Apostrophes. *Quelques jeunes gens d'aujourd'hui*
22 h 45 - Journal
22 h 50 - Télé-club. *Les indes noires. D'après le roman de J. Verne*
- FR 3
19 h 05 - Télévision régionale
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Tribune libre. *La grande loge de Neuilly*
20 h 00 - Les jeux de vingt heures
20 h 30 - Un million d'oiseaux aux portes du désert
21 h 30 - La révolution nucléaire. N° 1 : *L'atome, cet inconnu. Pierre et Marie Curie.*



A Reims, un commando de la CFT Citroën assassinait l'ouvrier Pierre Maître. C'est le récit détaillé de ce meurtre que Marcel Caille prétend faire dans ce livre : pour lui, plus qu'une agression contre la classe ouvrière, ce meurtre serait une réaction de la bourgeoisie aux «changements importants qui se sont produits dans la région lors des élections municipales de mars 77; Reims, Châlons sur Marne, Eprenay sont devenues des municipalités de gauche dirigées par des maires communistes... Les nouveaux conseillers municipaux sont des travailleurs ou des employés qui n'hésitent pas à descendre sur le terrain des luttes».

Naturellement, il oublie de signaler qu'après le meurtre, seule à Paris l'extrême-gauche manifes-

tera contre le crime... PC et PS étant singulièrement absents !

Dans ce livre est également rappelée l'agression de la CFT Citroën contre un bal dans une maison occupée à Issy-les-Moulineaux, le 14 juillet 1972. On signale que la CFT dispose de centres de tir, on rappelle la création de FO par la CIA et les «exploits» de Gérard Furnon. On explique le fichage informatisé du personnel chez Volkswagen et Renault et on décrit le déroulement des stages de formation à l'usage des cadres ayant à faire face à des conflits sociaux.

Tout cela n'est pas inintéressant et dévoile encore un peu plus les méthodes de répression du patronat. Ceci étant dit, c'est le troisième livre sur le sujet qu'aient écrit en peu de

L'assassin était chez Citroën

de Marcel Caille

Ed. Sociales

temps des responsables CGT. On se souvient des deux livres précédents : «Les truands du patronat» du même Caille, et de «Militant chez Simca Chrysler», d'un militant CGT aujourd'hui permanent.

Trois livres qui fourmillent de détails, de noms et relèvent avec force détails les activités au grand jour (ou pas) de la CFT et autres officines parallèles du pouvoir. Cette dénonciation serait cent fois plus intéressante si elle s'accompagnait parallèlement de la part de la confédération CGT, d'un combat résolu contre ce qui n'est autre qu'un des moyens essentiels de la bourgeoisie

pour remettre en cause dans certains bagnes les libertés et droits syndicaux arrachés par la classe ouvrière. Hormis ces livres et maintes conférences de presse qui ont émaillé ces dernières années, les militants de base de chez Simca, Citroën — courageux — se retrouvent bien seuls dans leur combat !

Et c'est bien cette bataille concrète, nécessaire, non menée, qui permet aujourd'hui de fait à la CFT de continuer sous le nom de CSL ses activités en toute impunité !

Alors encore un livre, oui, mais il serait temps de passer à l'action !

Un syndicaliste de Citroën

radios libres : on nous écrit

Je voudrais signaler à propos du livre : «les radios libres», que vous avez analysé dans le numéro du 30 mars, que la partie pratique de l'ouvrage est, de l'avis de nombreuses personnes et en particulier de techniciens et membres de radios libres, plus que sujette à critique. En effet, les explications techniques sont plus que succinctes et incompréhensibles par un profane et même difficiles à comprendre par les étudiants en électronique. De plus si on suit scrupuleusement le schéma de l'émetteur proposé on s'aperçoit qu'il ne fonctionne pas, de nombreuses modifications sont à faire dessus, ce qui rend l'intérêt de la réalisation de l'émetteur proposé dans ce livre, nul. Il est plus que regrettable que les auteurs de ce livre dont l'honnêteté n'est pas mise en doute, n'aient pas mis plus de sérieux dans la partie pratique.

Un lecteur passionné de radio

Et l'acier fut trempé

105^e épisode

Suite à un incident à l'atelier, une vive discussion au bureau du collectif oppose Pavel à Tsvétaïev. Le bureau adopte la position de Pavel.

Le lendemain, les journaux muraux des ateliers placardèrent des articles qui attirèrent l'attention des ouvriers et qui, lus à haute voix, susciterent des discussions passionnées. Le soir, à l'assemblée exceptionnellement nombreuse du Komsomol, on ne parlait que d'eux.

Kostka fut exclu, et un nouveau camarade, Kortchaguine, entra au bureau du collectif comme responsable à l'éducation politique.

On écouta Nejdandov plus patiemment, plus calmement que d'habitude. Il parla des nouvelles tâches, de la nouvelle étape qui s'ouvrait devant les ateliers ferroviaires.

Après la réunion, Pavel attendit Tsvétaïev dans la rue.

— Marchons ensemble, nous avons à parler, dit-il en s'approchant du secrétaire.

— De quoi s'agit-il ? demanda l'autre d'une voix sourde.

Pavel le prit par le bras, lui fit faire quelques pas et s'arrêta devant un banc.

— Asseyons-nous une minute.

Et il s'assit le premier.

Le bout rougeoyant de la cigarette de Tsvétaïev palissait et s'embrasait tour à tour.

— Dis-moi, Tsvétaïev, pourquoi as-tu une dent contre moi ?

Quelques minutes de silence.

(Extraits)

Nicolas OSTROVSKI

— C'est de ça que tu voulais parler ? Je croyais que tu avais quelque chose de sérieux à dire.

Tsvétaïev s'exprimait d'une voix mal assurée et feignait la surprise. Pavel posa fermement la main sur le genou du secrétaire.

— Ça suffit, Dimka, ne tourne pas autour du pot. C'est bon pour les diplomates de jouer à cache-cache. Réponds à ma question : pourquoi es-tu monté contre moi ?

Tsvétaïev eut un mouvement d'impatience :

— Qu'est-ce que tu vas chercher ? Pourquoi je t'en voudrais ? Je t'ai moi-même proposé de travailler avec nous. Tu as refusé, et maintenant tu as l'air de dire que je veux t'écarter.

Pavel ne sentit pas de sincérité dans sa voix et, sans retirer sa main du genou de Tsvétaïev, continua avec émotion :

— Puisque tu ne veux pas le dire, je le dirai moi-même. Tu penses que je veux me mettre en travers de ta route. Tu te figures que je rêve à ton poste de secrétaire. C'est pour ça qu'il y a eu cette dispute au sujet de Kostka. Des rapports comme ceux-là démolissent tout le travail. S'ils ne gênaient que nous deux, je me ferais une raison : pense ce que tu voudras. Mais demain, nous allons être attelés à la même tâche. Qu'est-ce que ça va donner ? Alors, écoute-moi. Pas de querelles de chiffonniers. Nous sommes des ouvriers, toi et moi. Si tu mets notre cause au-dessus de tout, tu m'en serres cinq et on se met à travailler en copains dès demain. Mais si tu ne balances pas ces idées fausses que tu as dans

la tête, si tu essaies de semer la zizanie, on se bagarrera durement pour toutes les difficultés que ça pourra entraîner. Voilà ma main, tape là tant que c'est une main de camarade.

Avec une grande satisfaction, Kortchaguine sentit dans sa paume les doigts noueux de Tsvétaïev.

Une semaine s'était écoulée. La journée de travail tirait à sa fin au siège du comité de district du Parti. Les locaux se vidèrent peu à peu. Mais Tokarev ne partait pas encore. Installé dans son fauteuil, il lisait, concentré, les circulaires et les documents du dernier courrier. On frappa à la porte.

— Oui...

Kortchaguine entra et posa devant le secrétaire deux formulaires biographiques dûment remplis.

— Qu'est-ce que c'est que ça ?

— La prise de conscience de mes responsabilités. Je pense que le moment est venu. Si tu es du même avis, je te demande ton soutien.

Tokarev jeta un coup d'œil sur l'en-tête, puis fixa Kortchaguine quelques instants. Et, dans la case où il fallait indiquer la date d'adhésion des membres du Parti parrainant Pavel Andreïevitch Kortchaguine pour son entrée au P.C.F.(U) en tant que «candidat» (1), il inscrivit d'une main ferme «1963» et apposa sa signature, simple et sans fioritures.

— Voilà, Istion, je sais que tu ne déshonoreras jamais mes cheveux blancs.

(1) Après un certain temps de siège, les membres «candidats» du Parti communiste (bolchévique) de Russie (aujourd'hui Parti communiste de l'Union Soviétique) devenaient membres titulaires. C'est également le cas aujourd'hui. (S. d. T.)

(à suivre)

Un robinet pour 400 personnes, à côté des poids lourds.



● Un triangle. L'un des côtés est une autoroute à lourd trafic. Le second est une voie ferrée, sans la plus petite palissade de protection. Le troisième est une route nationale desservant le port de Gennevilliers, où les poids lourds se succèdent sans interruption.

Au centre du triangle, un terrain vague supporte une quinzaine de baraquements que l'on croirait abandonnés si des dizaines d'enfants n'y jouaient. 400 personnes y vivent, dont 280 enfants. Depuis le 29 mars, on leur a coupé l'eau. Ce mercredi, «on» leur a coupé l'électricité. «On», c'est la CETRAFA, association à «but non lucratif», présidée par le préfet des Hauts de Seine lui-même.

Aucun discours électoral, que ce soit celui de la «solidarité», chère à Giscard, ou celui du «parti des pauvres» — la municipalité de Gennevilliers est gérée par le PCF — ne résiste à la colère des immigrés de la cité de transit du port de Gennevilliers.

**ON M'AVAIT DIT
DEUX MOIS.
J'ATTENDS DEPUIS
SEPT ANS**

M. M., Algérien, vit avec sa famille à quelques mètres de la voie ferrée : «J'ai fait ma demande de logement en 1964, à l'office des HLM rue de Turbigo. Mon dossier a été envoyé à la préfecture de Nanterre. Je suis allé à la préfecture. Ils m'ont dit de faire une demande à la mairie de Gennevilliers. J'y suis allé. On m'a dit alors de faire la demande à Versailles... Là, on m'a dit

que j'allais avoir un logement provisoire à la cité de transit de Gennevilliers. Pour quelques jours, au maximum deux mois. C'était en 71. J'y suis toujours. Et quand je suis arrivé à la cité, il a fallu que je paye le gérant pour avoir le logement auquel j'avais droit. Sinon, «pas de logement», disait-il. L'histoire est la même pour presque tous les locataires de la cité. Car ils sont effectivement locataires ; la CETRAFA, association «humanitaire» alimentée par les fonds du FAS, eux-mêmes collectés sur les

400 HABITANTS D'UNE CITÉ PRIVÉS D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ

LA HAINE AU CŒUR

Eric BRÉHAT



Toute une famille vit dans cette baraque à moitié rasée. Lorsque les pluies sont fortes, le terrain est inondé, et l'eau entre dans la maison. Il a fallu faire un trou d'évacuation devant la porte. Il donne sur l'égoût.

salaires des ouvriers immigrés, se permet de faire payer 300, voire 400 F de loyer pour des taudis qui n'ont rien à envier aux bidonvilles que la cité était censée «résorber». En 1974, avec les militants Front Rouge de Gennevilliers, les locataires s'organisent en comité et formulent leurs revendications : relogement en HLM, réfections des locaux, protec-

tion de la voie ferrée et de la nationale — un enfant a été tué sur la nationale, un autre a eu la main sectionnée par un train —, départ du gérant raciste et baisse des loyers. La police tente d'intimider les immigrés. Le maire PCF de Gennevilliers a du mal à expliquer la raison qui lui fait réserver son contingent de logements HLM à d'autres personnes. Une raison «sociologique» qu'il n'ose pas trop avancer devant les immigrés eux-mêmes : le PCF ne veut pas plus de 15 % d'immigrés dans les HLM de ses municipalités...

**LE SOUS PREFET
«AURAIT FAIT GREVE»**

«Nous avons compris que si nous nous laissons faire, ils nous exploiteraient encore plus. Par exemple sur le prix de l'eau, fixé à la bonne tête du client. La famille qui habite à côté de chez moi a payé jusqu'à 500 F d'eau pour un trimestre. Pour ceux qui ont relevé la tête, les choses ont changé : ils n'ont plus osé présenter des factures comme ça» explique A., ouvrier à Général Motors. La nécessité de lutter, seul moyen de garder sa dignité dans de telles conditions s'était imposée. En 76, la moitié des familles engagent une grève des loyers. Elle dure toujours, et a même reçu l'aval d'un sous-préfet aussi vite réparti qu'il était venu. Une réforme des statuts de la CETRAFA avait fait du préfet son président. Le sous-préfet, ancien harki récompensé est donc venu rendre une visite, en janvier 77. «C'est inadmissible. Si je devais

vivre dans ces conditions là, je ne paierais pas le loyer», s'est-il permis de dire avant de regagner son appartement de fonction. Ces nouvelles promesses, faites au nom du préfet cachaient une décision non avouée : celle de forcer par tous les moyens les immigrés à partir, sans les reloger, et au besoin les expulser.

L'IGNOBLE CHANTAGE

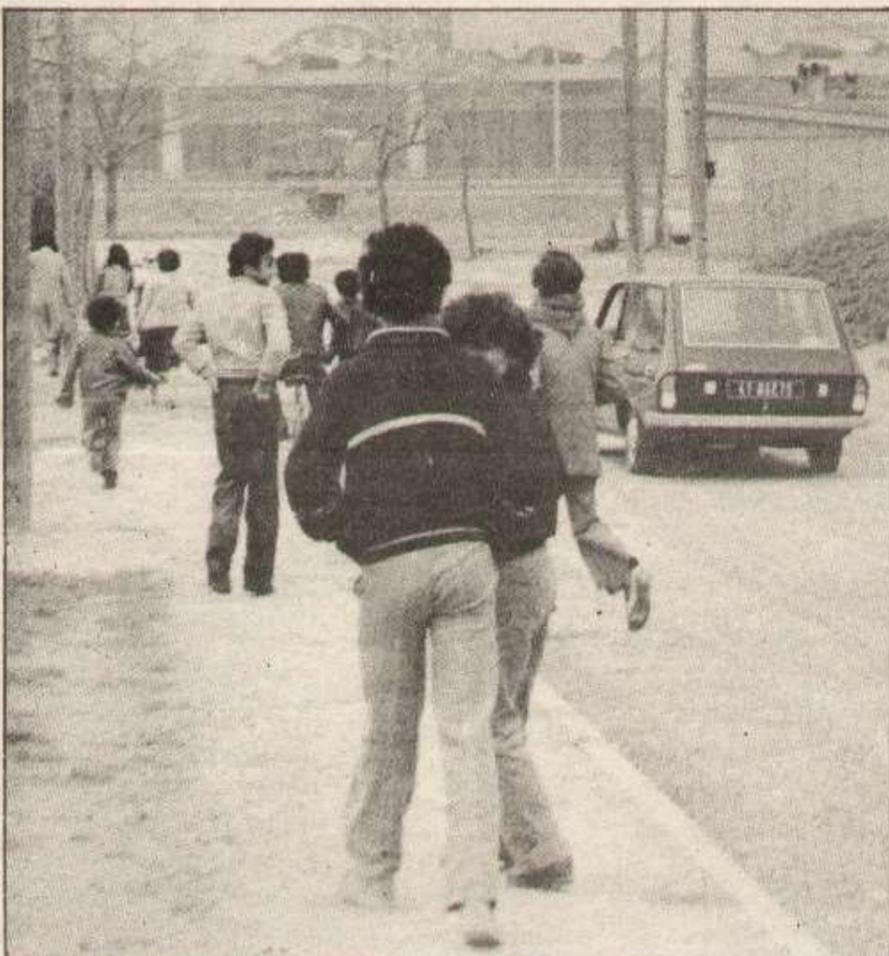
L'opération a commencé en juillet dernier. Prétextant de la grève des loyers d'une partie des familles, qui ont toujours payé l'eau et l'électricité, la CETRAFA cesse tout paiement à la compagnie des eaux, et continue cependant à encaisser des paiements... La dette s'élève aujourd'hui à 1,4 NF. Même comportement pour l'EDF. Les dettes s'accumulent. Tant que les élections restent en suspens, rien ne se passe. Deux semaines après le second tour, la deuxième partie de l'opération commence. Sans que personne ne soit prévenu, l'eau est coupée. Le procédé est inqualifiable : 280 enfants vivent dans la cité.

Parmi eux des nouveaux nés. Il faut aller chercher l'eau à un robinet, en bordure d'une nationale où des poids lourds rasent les trottoirs. Jerricans, bassines, seaux sont mis à contribution. On fait la queue devant le robinet. Une femme d'une soixantaine d'années est déséquilibrée par son seau. Elle se blesse en tombant.

Mercredi, nouvelle escalade : l'électricité est coupée sans préavis. Plus moyen de se chauffer pour nombre de familles. Cette

fois, la révolte est à son comble. La municipalité forme un comité de soutien. Une délégation devait rencontrer le préfet et le directeur de la CETRAFA, ce jeudi matin. Les immigrés, s'ils jugent positif ce soutien, ne se font pas trop d'illusions pour autant : «Les habitants des HLM en face se plaignaient du bruit de l'autoroute. Ils ont bloqué l'autoroute, maire en tête (il s'agit d'une autre municipalité, gérée aussi par le PCF). On leur a aussitôt construit un mur anti-bruit. Pour eux, pas pour nous. Au contraire, le mur réfléchit le bruit vers nous. Pour nous, on écrit des lettres au préfet... Et pourquoi les municipalités des environs ne nous relogent-elles pas ? Nous travaillons tous dans les usines du secteur. Je sais bien qu'il y a des logements libres, puisque je travaille dans une boîte qui réfectionne les appartements où emménagent de nouveaux locataires. Ils n'ont jamais voulu dire pourquoi. Bien sûr, la cité dépend de la préfecture, et c'est-elle qui doit nous reloger. Mais les HLM ? Ils ne veulent pas nous le dire en face, mais nous savons très bien qu'ils ne veulent plus d'étrangers dans leurs HLM. Qu'est-ce qu'on a nous, la peste ?»

La peste, non. Mais la haine au cœur, oui. La haine de ce système qui, par tous les côtés les presse, et les humilie. La haine de ces policiers venus le matin même embarquer des jeunes de la cité sans aucune raison, pour faire peur aux parents. Une haine qui éclatera à coup sûr.



L'intimidation a commencé : mercredi matin, jour de congé scolaire, un car de police entre dans la cité. Des jeunes sont interpellés : «Vous ne travaillez pas, allez, montez dans le car.» Dans l'après-midi, les flics reviennent avec des convocations pour les parents...